L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

16 OCTOBRE 2026 - N°3929 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

DIOCÈSE DE NANTES

Radio Fidélité fête ses 40 ans

Créé en 1986, le média radio chrétien nantais poursuit son aventure quatre décennies après son lancement. Une prouesse pour cette structure associative en recherche constante d'équilibre.

P.2

DIOCÈSE DE LUÇON

Prêtres aînés, une journée ensemble P.7

RESSOURCE NATURELLE

Les Vendéens au chevet de l'eau P. 8

SOULVACHE

Au cœur du village, un four emblématique P. 4

Nantes aura-t-elle bientôt son halte soins addictions ?



Le 9 octobre, les élus du Conseil municipal de Nantes et l'opposition ont voté à l'unanimité l'implantation d'une halte soins addictions. Mais réduire les risques suffit-il à offrir une issue ? P. 3

PAYS DE RETZ

Mathieu Guibert, dix ans de Maison

À La Plaine-sur-Mer, Mathieu Guibert fête une décennie à la tête de la Maison Anne de Bretagne. Le chef doublement étoilé est devenu chef d'entreprise.

P.6



UNIVERSITÉ DE NANTES

10.000 étudiants privés de locaux

Après quatre jours d'occupation, le bâtiment Censive de Nantes Université a été évacué et dévasté. La Justice tente de retrouver les auteurs.

P. 3



BILLET

Fin de partie

En attendant une réévaluation possible dans de nombreuses années, voire à la fin du siècle car il faut des décennies pour que se décante vraiment une quelconque réalité historique, le bilan du double mandat présidentiel d'Emmanuel Macron s'annonce médiocre. Bien sûr, comme disait à juste raison Talleyrand, « tout ce qui est excessif est insignifiant ». Et affirmer que tout est à jeter des années Macron n'a pas de sens. Il n'empêche qu'on a beau réfléchir, le résultat visible est mauvais.

On pourrait évidemment parler de la situation économique et financière, tout en reconnaissant que le président sortant n'a fait qu'accélérer le mouvement d'enlisement, voire de désastre, qui arrive. Quarante ans de gabegie et d'aveuglement se concluent par un inventaire qui fait peur et dont on peut reprocher à Emmanuel Macron de l'avoir laissé filer après avoir promis monts et merveilles. Qui se souvient du surnom de Chirac : « Supermenteur » ? On ne peut que constater combien ce vocable peut convenir à la personnalité de celui qui a fait rêver en 2017 et tellement déçu depuis...

Il n'y a qu'à puiser dans l'actualité : ainsi l'explosion lycéenne, qui était une des grenades dégoupillées d'aujourd'hui. Quel que soit le degré de manipulation de ces jeunes par des pros de l'agit-prop, il y avait fort à parier qu'on retrouverait un jour des « Gilets jaunes » hurlant « On est des laissés pour compte », « On nous méprise », ce qui, avouons-le, n'est pas faux. Mais s'il faut choisir un domaine dans lequel Macron a failli, parlons des institutions. Là, non seulement le président sortant, Narcisse au petit pied, a démantibulé tous les corps intermédiaires pour se retrouver volontairement seul face à « son » peuple, mais il a cassé complètement la mécanique électorale.

Le petit génie, les yeux fixés sur son miroir, a dissous l'Assemblée nationale en 2024, a refusé de nommer un premier ministre issu du cartel arrivé en tête en se privant ainsi d'un fusible évident et il a continué à gouverner comme s'il avait la majorité. Ainsi se parachevait le mythe macronien du soleil autour duquel tournent les planètes. Mais n'est pas Louis XIV qui veut : le président, admiré en 2017 pour son bonapartisme de Pont d'Arcole, prenant le pays comme on enlève une place forte à la pointe de l'épée, est enseveli aujourd'hui sous les décombres. Pire, plus personne ne l'écoute puisque, de toute façon, il n'a jamais écouté personne.

Reste la catastrophe institutionnelle d'une République dont le fondateur avait, en 1958, une si haute idée et qui a parfaitement fonctionné pendant cinquante ans. Il est vrai que De Gaulle méprisait les nains politiques qui peuplaient son antichambre, ses gouvernements, le Parlement et les institutions. Mais le Général avait une autre stature que le banquier d'affaires arrogant et imbu de lui-même dont se termine en ces mois difficiles un double mandat qui est, à ce jour, sans doute le plus médiocre et probablement le plus dévastateur de la Vème. Sauf si les historiens d'après-demain le réévaluent, ce qui n'est pas impossible. Malheureusement, à l'échelle d'une génération, les dégâts sont avérés.

Morose et dangereuse fin de partie pour le Petit prince de 2017. Et pour le pays...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

18 octobre 2026 – 29e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 22, 15-21

Les pharisiens cherchent à piéger Jésus et leurs idées sont assez perverses. Aujourd'hui, ils lui demandent à qui il faut remettre l'impôt. Avant cela, ils le flattent pour essayer de mieux le récupérer : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens. » (v. 16) Restons un instant sur cet avis qu'ils donnent. Ils n'ont pas tort et le descriptif qu'ils font du Christ est très juste : le Seigneur ne se laisse pas influencer, ne juge pas sur l'apparence et considère tous les hommes avec une égale dignité. Mais lorsqu'ils disent ces vérités, les pensent-ils vraiment ou cherchent plutôt à piéger leur interlocuteur ? Ils tentent, en effet de séduire Jésus. Mais il ne se laisse jamais séduire et si son vis-à-vis dit la vérité sur lui, il restera silencieux : « On fit comparaître Jésus devant Pilate, le gouverneur, qui l'interrogea : « Es-tu le roi des Juifs ? « Jésus déclara : « C'est toi-même qui le dis. » (Mt 27, 11). Pour lui, l'acte de foi est d'abord de proclamer ce que l'on croit en vérité courant le risque d'être mal jugé. Bien sûr, il faut dire au Seigneur sa vérité, proclamer sa propre identité pour nous y unir mais certainement pas pour le séduire. C'est ce que ces pharisiens cherchent à faire en vain en lui demandant à qui il faut payer l'impôt. Le Christ est lucide, très lucide : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? » (v. 18) et sa réponse nette : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? Ils répondirent : De César. « Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » (v. 20, 21)

La méthode de Jésus est souvent identique : engager les autres, les mettre devant leurs propres contradictions. On peut se souvenir aussi de ses paroles aux hommes voulant lapider la pècheresse. Eux aussi, parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Et le Christ de les placer devant leur propre contradiction : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » (Jn 8, 7).

La leçon de ce passage peut aussi se trouver dans la réponse de Jésus. Il y a les décisions mondaines et les décisions divines. Elles ne sont pas opposées. Nous ne pouvons vivre ces dernières qu'avec une certaine cohérence. Notre foi ne va pas à l'encontre d'une société. Elle est, tout simplement. Ce que le Seigneur veut dire, c'est justement cela. Il n'a pas à contester telle ou telle pratique tant qu'elle ne va pas à l'encontre de sa propre volonté. Et il en va de même pour nous aujourd'hui. Alors que nous cherchons souvent à contester telle ou telle attitude sous prétexte qu'elle ne correspond pas à notre avis, voilà que nous devons savoir agir au milieu de convictions qui, sans nous être opposées, sont simplement autres.

Avant de condamner la vie et la pratique de telle ou telle personne sous prétexte qu'elle n'obéit pas à une volonté divine, commençons par nous regarder nous-mêmes.

Si Jésus répond de la sorte, ce n'est pas parce qu'il a de la répartie mais surtout parce que sa vie est bâtie sur le « rock » de sa propre foi.

Gérard CROZAT, diacre

Radio Fidélité Née d'une petite fréquence de laïcs nantais en 1986, la radio chrétienne de Loire-Atlantique fête ses 40 ans du 11 au 18 octobre 2026. Plus dynamique que jamais, elle réunit 90.000 auditeurs chaque semaine.

Le média chrétien nantais fête ses 40 ans

Il y a des aventures qui se déroulent au péril de la vie. D'autres nécessitent le risque technologique. La plupart convoquent le courage financier. Dans certains cas, le pari est tout autre. Il s'agit de faire germer une écoute basée sur l'annonce d'un message de plus de 2.000 ans. Le 8 septembre 1986, jour de la naissance de la Vierge Marie, quelques laïcs nantais osent le pari de partager leur foi en amorçant une petite fréquence associative, sans autre certitude que l'envie de parler et d'écouter. Quarante ans plus tard, ce pari a pris une ampleur que personne n'osait imaginer. Radio Fidélité compte aujourd'hui 90.000 auditeurs chaque semaine, sur trois fréquences en Loire-Atlantique, en ligne et en podcast. Elle reste financée à près de 70 % par la générosité de ses auditeurs, preuve d'un attachement qui ne se décrète pas.

Une radio d'hommes et de femmes, au cœur du département

Radio chrétienne, la station a toujours revendiqué son ouverture au monde en proposant des sujets généralistes et ouverts au plus grand nombre. Sa rédaction contemporaine se compose de trois personnes, dont un journaliste professionnel. Dynamique et pleinement engagé, cet effectif couvre chaque jour l'actualité de Loire-Atlantique : vie locale, associations, culture, économie, politique, avec la volonté de se faire proche des auditeurs. Cette proximité s'est notamment incarnée dans des rendez-vous devenus des signatures. Tout au long de la saison 2025-2026, la matinale de 7 h à 9 h a quitté ses studios chaque vendredi pour une commune différente. Une démarche d'inculturation locale dénommée « Le Tour des Clochers ». Dans 31 communes, les acteurs locaux comme les maires, curés, associations et habitants se sont succédé au micro pour raconter leur territoire. Avant les municipales de mars 2026, « Ma Ville, Ma Voix » a installé l'antenne à Saint-Nazaire, Châteaubriant et Pornic, avec des débats publics entre candidats. Plus rare pour une radio associative, l'équipe se rend aussi là où l'actualité se joue. En mai 2025, elle a ainsi passé une semaine au Vatican pour le conclave en retransmettant des matinales spéciales, des directs place Saint-Pierre, un journal quotidien et une édition spéciale le soir de la fumée blanche et de l'élection de Léon XIV. Dernièrement, du 25 au 28 septembre 2026, elle s'est installée à Paris pour suivre en direct le premier voyage du pape en France. Elle s'est également déplacée comme chaque année, avec un plateau délocalisé, au Salon international de l'Agriculture, Porte de Versailles. Une manière de donner la parole aux agriculteurs, élus et producteurs du département. À taille humaine, modeste à certains égards, la radio porte en elle l'expression de la foi catholique dans un monde dominé par l'horizontalité et rythmé par le temps numérique inféodé à la performance commerciale. Mais ce temps ne nourrit pas toujours la quête intérieure, spirituelle et transcendante des personnes. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'auditeurs ont su puiser en elle des espaces propices à la réflexion, au silence ou tout simplement à la prière. Une prière qui tient toute sa place dans les programmes et constitue une lumière dans les ténèbres. Dans un monde où ce temps semble s'accélérer au point de faire vaciller les consciences, de générer des doutes et des peurs, Radio Fidélité se distingue de manière encore plus singulière. Mais cette singularité est structurellement fragile. Rien n'est jamais acquis. Il faut des moyens financiers et humains, et une stratégie rentable. La radio catho s'efforce de suivre sa vocation tout en cultivant une indépendance revendiquée. Un équilibre parfois difficile à tenir car soumis à des gouvernances dont la sensibilité peut enflammer ou refroidir la générosité des contributeurs. C'est la raison pour laquelle ces quarante ans résonnent à la fois comme une prouesse, un exemple à suivre où, pour certains, l'expression même d'un miracle permanent.

Proximité et accessibilité

Isabelle Nagard, journaliste de formation, officie comme responsable média et communication au profit du diocèse de Nantes. Dans le cadre de son travail, elle collabore étroitement avec la radio chrétienne. Du fait de ce rôle unique, elle explique quelles sont les caractéristiques du média radiophonique chrétien : *« Dans le paysage médiatique, il est évident que Radio Fidélité est un outil d'information, mais pas seulement. Il demeure également un des meilleurs moyens d'évangélisation après la rencontre interpersonnelle. La radio a cette capacité de rentrer dans tous les foyers. Elle peut rejoindre des gens là où ils se trouvent aussi bien géographique qu'humainement, que spirituellement. Grâce à elle, le Seigneur peut parler et toucher les cœurs de façon très discrète. La radio est aussi un formidable lieu de témoignage pour les chrétiens engagés. On le constate d'ailleurs avec cohérence dans l'émission* Vie fraternelle et solidaire, *un magazine diocésain diffusé tous les jeudis à 14 h 30. Les catholiques sont ici invités à témoigner de ce qu'ils font et de la manière dont leur action peut transformer positivement la vie des autres. Et puis, il y a aussi cette fenêtre sur le monde que représente la diffusion du journal du Vatican. Une séquence unique permettant d'avoir un regard sur des situations et des pays totalement absents dans les médias classiques. »*

Depuis sa création, la station a connu toutes les évolutions technologiques dont l'impact est de simplifier les méthodes de travail et d'améliorer la qualité de la production. Isabelle Nagard souligne les effets positifs de cette trajectoire technique : *« Ces changements nous ont ouvert de nouvelles activités. La radio diffuse des célébrations en direct. Les réalisations sont de plus en plus simples. Les diffusions en image de ces événements retransmis sur les réseaux sociaux sont accompagnées par le son produit par Radio Fidélité en partenariat avec le diocèse. Grâce à ce système, les publics n'utilisant pas les réseaux sociaux ont la possibilité de suivre les célébrations. Ce système rejoint ainsi les publics »* empêchés *« comme les malades, les personnes en situation de handicap. C'est aussi un outil au service de la foi. »*

Les choix éditoriaux semblent aujourd'hui porter leurs fruits. Les responsables annoncent que, *« les audiences progressent pour la troisième vague consécutive, et l'écoute à la demande s'envole : environ 72.000 podcasts téléchargés sur la saison 2025-2026, une durée de visionnage sur YouTube multipliée par plus de deux en un an »*. Le nouveau site internet, en ligne depuis la rentrée 2026, qui réunit direct, replays, podcasts et actualité locale en un seul lieu, accompagne ce mouvement. Une dynamique que devrait se prolonger par la future application mobile, attendue dans les prochaines semaines. L'offre de podcasts compte désormais 47 émissions actives, dont « *Évangile et commentaire* », le rendez-vous le plus écouté.

Vincent GAUTIER

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ÉCHO DE L'OUEST

Les élus nantais se sont prononcés à l'unanimité pour l'implantation d'une halte soins addictions (HSA), lors du Conseil municipal du vendredi 9 octobre. Un voeu qui tend à réduire les risques. Mais, offre-t-il une issue aux consommateurs ?

Haltes soins addictions… et après ?

Après Paris et Strasbourg, Nantes se prononce pour l'ouverture d'une Halte Soins Addictions (HSA). Ce souhait a été voté à l'unanimité par la majorité municipale mais également par les deux groupes d'opposition. Johanna Rolland, la maire de la Ville, perçoit cette démarche comme, *« une réponse concrète apportée à une question essentielle de santé publique et de tranquillité publique »*. Ce vote s'inscrit dans le sillage d'une lettre ouverte adressée, le 1er octobre, au Premier ministre Sébastien Lecornu pour pérenniser et développer le dispositif des Haltes Soins Addictions. Une douzaine de villes de France, dont Nantes, étaient cosignataires de cette demande. Pour les défenseurs de cette approche, il s'agit d'éviter les risques sanitaires et d'apporter une réponse aux conséquences de la consommation de stupéfiant. Pour les élus, les haltes constituent des vecteurs d'apaisement de l'espace public et un moyen de réduire les risques. Pour défendre ce point de vue, les élus locaux ont fait référence à trois évaluations indépendantes : l'INSERM en 2021, l'Inspection générale de l'administration (IGA) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) en octobre 2024, les Hospices civils de Lyon à l'été 2025, commandée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) à la demande du gouvernement. Les travaux réalisés par ces organismes démontreraient que les HSA permettraient, *« de réduire les risques sanitaires, de limiter les consommations et les seringues dans l'espace public et de favoriser l'accès aux soins et à l'accompagnement. Elles ne montrent, par ailleurs, pas d'effet d'augmentation de la délinquance »*. En considérant ces données, le conseil municipal de Nantes espère aussi inscrire de manière définitive des HSA et leur financement dans le droit commun dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2027. Le souhait de lever, à la fois la limitation de l'expérimentation à deux régions et celle de l'exigence d'implantation hospitalière, a été formulé. Autre demande, celle d'un circuit de décision clarifié, confiant l'ouverture des HSA à l'Agence régionale de santé, en collaboration étroite avec les préfectures et maires, et sur la base d'un diagnostic territorial. Enfin, le voeu a aussi été formulé de venir renforcer les moyens des Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) et des Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et, plus largement, d'accroitre les moyens de la réduction des risques. Pour les élus, tout doit être fait pour mieux accompagner les personnes usagères de drogues, afin de réduire les risques des consommations et de permettre des parcours de soins.



Comme dans onze villes de l'Hexagone, les élus nantais ont fait part de leur souhait que soit implantée une structure en faveur des personnes dépendantes de la drogue. *Vincent GAUTIER*

Quelle issue ?

L'accompagnement des personnes prisonnières de la drogue reste un sujet délicat. Derrière chaque consommateur se cache une trajectoire marquée par la souffrance et l'incertitude du lendemain. Derrière ces souffrances se nouent aussi les mécanismes des trafics, source d'insécurité et de délinquance dont chacun peut devenir, un jour, la victime collatérale. Face à l'implantation envisagée d'une halte à Nantes, la question de l'efficacité se pose avec acuité, notamment celle de sa capacité à libérer réellement les personnes de leur dépendance. La halte apporte une aide sanitaire et contient les effets visibles du fléau, certes. Mais offre-t-elle aux personnes dépendantes les moyens, concrets et humains, d'une réinsertion durable, synonyme de liberté et de dignité retrouvées ?

Vincent GAUTIER

Université de Nantes Des huissiers ont constaté les dégâts avant le dépôt de plainte de Nantes Université. Dix mille étudiants et 76 personnels sont privés du bâtiment pour plusieurs semaines.

Attaquée, souillée et déteriorée

Depuis les premières mobilisations des lycéens, la tension monte dans les rues des grandes métropoles de France et avec elles, les risques de dérapage. À Nantes, lors de la journée du mercredi 7 octobre, les premières salles de l'université de la Censive ont été occupées au motif d'un soutien aux lycéens. Quasiment aucun cours n'a pu être dispensé depuis ce jour. Samedi 10 octobre, changement de ton. Les forces de police ont été appelées à procéder à l'évacuation, sur décision du préfet et à la demande de la présidence. Quatre personnes ont été interpellées tandis que de nombreuses dégradations ont été constatées. Le lendemain, des huissiers sont alors intervenus pour chiffrer l'étendue des dégâts afin de permettre à la présidence de Nantes Université de déposer plainte. Certains sont visibles, d'autres le sont moins, notamment sur les systèmes de sécurité. Des salles de cours ont également été endommagées pendant l'occupation. Le dépôt de plainte suivra ces constats. L'état des lieux a demandé du temps dans cet immense bâtiment de trois étages. *« Les 30 salles de cours, quatre laboratoires et cinq amphis ont été touchés à différents niveaux »*, a expliqué Carine Bernault, la présidente de l'université.

Pas de cours pendant « plusieurs semaines »

Le préjudice n'est pas que matériel. Il impacte également l'organisation des cours et le bon fonctionnement administratif sur plusieurs semaines. Au total, pas moins de soixante-seize personnels, enseignants ou agents administratifs, font les frais de ce saccage. L'imprimerie et un service informatique ont été détériorés au point d'être totalement hors d'usage. Conséquence, ce sont 10.000 étudiants en Lettres, en Sociologie et en Psychologie qui deviennent les victimes de ces agissements préjudiciables. Au niveau des cours, c'est le chaos total, aucun en présentiel ni en distanciel. L'urgence est désormais de reloger les enseignements. Au micro d'Europe 1, la présidente a exprimé son désarroi face à cette situation imposant de trouver rapidement 30 salles et 5 amphis au sein des autres universités de la ville : *« C'est catastrophique pour nous, c'est l'opposé de ce qu'est une université. C'est un lieu ouvert, un lieu de débats, de discussions, de contradictions, mais ce n'est pas un lieu qu'on ferme, qu'on massacre »*, a-t-elle affirmé.

Une enquête en cours

Les auteurs des dégradations vont devoir être retrouvés. Selon les estimations, il y aurait une cinquantaine de personnes concernées dans cette affaire. Dans l'enquête qui s'ouvre, les inspecteurs et les services techniques de la police ont pour mission de faire la part des choses entre les empreintes des étudiants et celles des casseurs. Un travail de fourmi. Les enquêteurs se penchent aussi sur les réseaux sociaux, à la recherche de vidéos tournées à l'intérieur pendant l'occupation, et sur le recoupement de la téléphonie. *« Ce sera une enquête au long cours »*, a annoncé le procureur de la République de Nantes, Antoine Leroy. Il précise qu'aucun auteur du saccage n'a été interpellé. Les quatre personnes arrêtées samedi, qui seront reconvoquées, ne le sont à ce stade que pour des infractions commises au moment de l'évacuation.



Le campus universitaire de Nantes a été l'objet de dégradations. Un site pourtant fort apprécié par des milliers d'étudiants. *Vincent GAUTIER*

Réouverture ailleurs

Sur les autres campus de Nantes Université, le retour à la normale est progressif. Lundi matin, la faculté des Sciences et techniques (Biologie, Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique, Sciences de la Terre et de l'Univers) a rouvert sur le site de la Lombarderie, tout comme les IUT et STAPS. Le campus du Tertre reste, quant à lui, fermé. L'université annonce un retour en cours mercredi pour les 15.000 étudiants de Droit, d'IAE, de Géographie et de Langues et cultures étrangères. Une reprise de courte durée, avant les vacances étudiantes prévues à partir du 24 octobre. Devant la gravité des faits, les élus locaux ont tenu à faire part de leur appréciation et de leur opinion. Ainsi, la maire de Nantes, Johanna Rolland, comme lors des dégradations perpétrées lors des manifestations des lycéens, a dénoncé ces atteintes tout en appelant à changer de méthode pour se faire entendre : *« Les dégradations qu'a subies l'Université sont inacceptables. Les auteurs doivent être identifiés et sanctionnés. J'adresse tout mon soutien aux étudiants, à leurs élus syndicaux, à la communauté enseignante et administrative qui se mobilisent pour faire de l'université un lieu de savoir et de démocratie. À la jeunesse, je veux dire : faites entendre votre voix avec détermination, dans la force d'un mouvement pacifique »*. Du côté du RN, Bryan Pecquer, le délégué départemental, a pointé du doigt la responsabilité de l'ultra-gauche demandé à ce que soient appliqués, le principe du *« casseur-payeur »*, mais également, *« la suppression des bourses étudiantes et l'expulsion des logements CROUS »*, pour les auteurs de ces dégradations. Pour l'instant, une seule chose est sûre, la réouverture de la Censive ne pourra se faire en 2026.

Vincent GAUTIER

Patrimoine À Soulvache, la Fête du pain a remis les fours à bois de Bonne-Fontaine au cœur de la vie locale. Derrière les 373 miches façonnées le week-end dernier, des bénévoles et deux anciens boulangers font vivre un patrimoine qui se transmet autant qu'il se déguste.

373 miches et un village autour du four



Le four de Soulvache reprend régulièrement du service. *B. MARTIN (clp)*



Les fours à pain communaux vivent grâce à l'engagement de bénévoles actifs. *B. MARTIN (clp)*

Il y a les fournées que l'on compte et celles qui marquent les esprits. À Bonne-Fontaine, hameau de Soulvache, au nord de la Loire-Atlantique, les fours à pain ont tourné à plein régime pour la traditionnelle Fête du pain. Au total, 373 miches façonnées par David Pietin et Sylvain Guérin, deux anciens boulangers qui n'ont rien oublié de leur métier. Devant les flammes et la chaleur des fours chauffés au bois, les gestes reviennent naturellement : préparer, façonner, enfourner, surveiller la cuisson. Un savoir-faire artisanal mis au service d'un rendez-vous populaire. Derrière cette opération gourmande, une association : Détente et Loisirs. C'est elle qui porte la manifestation, mobilise les bonnes volontés et entretient la tradition. Ici, le four n'est pas un simple vestige du passé. « *Il reprend du service, rassemble les habitants et donne une raison de se retrouver autour d'un produit universel* », raconte Sylvain, habitant et surtout voisin direct du four. « *Le pain, dans sa simplicité, devient une affaire collective.* »

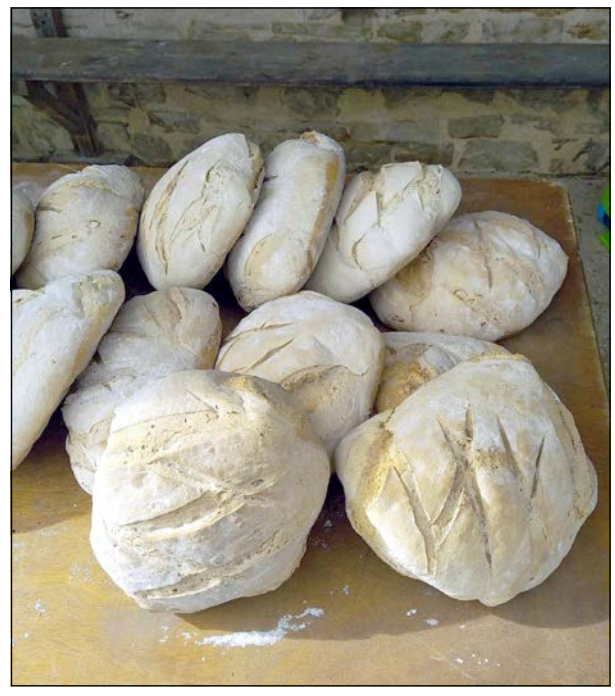
Le goût du collectif

À Soulvache, l'histoire se joue autant devant la bouche du four que dans les coulisses. Il faut préparer les fournées, organiser la cuisson et assurer le bon déroulement de la fête. L'engagement de bénévoles est indispensable, tout comme l'expérience de ceux qui maîtrisent encore les gestes du métier. David Pietin et Sylvain Guérin apportent cette compétence précieuse : celle de professionnels qui ont conservé la main, même après avoir quitté leur activité. Ce modèle associatif dépasse largement les frontières de la commune. En Loire-Atlantique, les fours à pain communaux retrouvent une seconde vie grâce à des habitants décidés à préserver le patrimoine et à faire vivre leurs villages. À Massérac, après la fermeture de la boulangerie locale, l'association Les Fours de Massérac a ainsi construit et anime un four communal sur la place du village. Les bénévoles y organisent des cuissons chaque premier dimanche du mois. Lors d'une fournée rapportée par RTL, quatre fournées ont permis de cuire près de 160 pains. « *Ici, il n'y a plus de boulangerie. Alors ce four permet d'avoir du bon pain et surtout de se rencontrer* », résume un habitant venu acheter son pain.

Un patrimoine qui ne demande qu'à vivre

Autre exemple, à Barbechat, sur la commune de Divatte-sur-Loire : le four communal de la Grande Graholière a été rénové en 2018 par l'association Les Enfarinés. Patrick Spreng y prépare environ quarante pains au levain une fois par mois. Une production plus modeste que celle de Soulvache, mais qui repose sur la même recette : des gestes maîtrisés, une équipe mobilisée et un équipement qui retrouve sa fonction première. À Massérac, le projet a également permis de remettre en valeur des matériaux anciens et de faire du four un lieu de cuisson partagé, pour les pains comme pour les pizzas ou les viandes. Le président de l'association, Thierry Perrin, défend ainsi l'intérêt de ce petit patrimoine : « *On parle souvent des cathédrales, mais le petit patrimoine des villages est magnifique aussi.* »
À Soulvache, les 373 miches racontent la même histoire à leur manière. Celle d'un patrimoine qui ne tient debout que parce que des habitants s'en emparent, de compétences qui ne demandent qu'à se transmettre et d'une convivialité qui résiste au temps. Une fois les fours refroidis, il reste bien plus que l'odeur du pain chaud : la preuve qu'un vieux four peut encore faire battre le cœur d'un village.

Baptiste MARTIN (clp)



Le résultat donne l'eau à la bouche. *B. MARTIN (clp)*

Sport *Le maître d'armes du NEC Escrime a remporté le titre mondial de fleuret vétérans V40 à Tbilissi. Une première pour le club nantais.*

Jordan Moine, champion du monde

Le 12 octobre, au Tbilisi Sea Plaza Expo Center, Jordan Moine a levé les bras et ôté son masque : il est devenu champion du monde de fleuret dans la catégorie V40. Il a décroché ce titre lors des Championnats du monde d'escrime vétérans, disputés du 9 au 17 octobre 2026 en Géorgie. Un titre inédit dans l'histoire du NEC Escrime. Le Nantais a signé un parcours sans faux pas. Premier à l'issue des poules, il a dominé le Mexicain Carlos Junco (10-2), le Brésilien Jeronimo Machado (10-3), puis l'Américain Liran Gross (10-3). En demi-finale, il a écarté l'Allemand Daniel Tuerkis (10-4), avant de s'imposer en finale face au Polonais Pawel Szumielewicz (10-6). Maître d'armes du NEC Escrime depuis 2009, Jordan Moine conjugue depuis plus de quinze ans la formation des tireurs nantais et la compétition au plus haut niveau. Champion de France de fleuret junior en 2002 et cadet en 2003, il avait déjà été sacré champion du monde des maîtres d'armes en individuel en 2010, puis par équipes en 2017. Le principal intéressé ne cache pas son émotion. « *C'était mon objectif de la saison. Je me suis beaucoup préparé et j'ai travaillé pour ça. C'est un moment incroyable. Je suis très heureux et ému* ». Au club, la fierté est unanime. « *Tout le club est très fier de Jordan, nous avions tous foi en lui mais cela reste un titre inédit pour le NEC. En plus de cela Jordan est très investi dans son rôle de directeur technique du NEC, pouvoir performer à ce niveau en parallèle est vraiment impressionnant. Bravo Jo' !* », a déclaré Léo David, président du NEC Escrime. Grâce à ce superbe titre, le club nantais, qui accompagne débutants et compétiteurs de tous âges, gagne encore en crédibilité et en valeur pour l'ensemble de ses effectifs.



Le Nantais Jordan Moine, champion du monde d'escrime. *International fencing federation (FIE)*

RÉAGIR FACE À L'URGENCE ET AGIR DANS LA DURÉE, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

DES PARTENARIATS DE LONG TERME :
- Pour le lait Eco+ et Marque Repère 100 % origine France (237 millions de litres de lait issus de 25 000 exploitations en 2025) : des contrats tripartites avec les éleveurs et les coopératives allant jusqu'à 5 ans, qui garantissent **une totale transparence sur le prix payé** aux producteurs
- Pour la gamme de conserves de légumes Marque Repère 100% origine France (notamment haricots verts, carottes, épinards) : **des contrats tripartites de longue durée** avec plus de 3 300 exploitations agricoles (93 millions de produits en 2025)
- Pour soutenir les producteurs locaux : **17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc** situés en moyenne à moins de 50 km des magasins

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

Patrimoine gastronomique À La Plaine-sur-Mer, le chef doublement étoilé fête une décennie à la tête de la Maison Anne de Bretagne. Le cuisinier est devenu chef d'entreprise.

Mathieu Guibert, dix ans de Maison



Claire Bâcle, directrice adjointe et maîtresse de maison de la Maison Anne de Bretagne, aux côtés de Mathieu Guibert, chef étoilé. *Emeline Boileau*

Face à l'Atlantique, au port de la Gravette, une maison regarde le large. En 2016, Mathieu Guibert en prend la barre. Il est né dans le Pays de Retz et a grandi entre pêche, terres maraîchères et saisons du littoral. Il connaît cet horizon depuis l'enfance. Pendant quelques années, il fait ce qu'il sait faire : une cuisine attachée à la précision du produit et à la clarté des goûts. En 2020, la crise sanitaire interrompt brutalement l'activité. Le chef arrive à transformer ce temps en instant de réflexion sur l'entreprise et reconsidère son organisation et le parcours offert aux clients. La reprise ouvre une nouvelle phase avec Beau Boucot, bistrot marin de Tharon-Plage, qui permet à son univers de sortir des murs de la table gastronomique. En 2022, Claire Bâcle, entrée comme maître d'hôtel, devient directrice adjointe. En 2026, près de 6 M€ sont investis dans la transformation de la Maison.

Une décennie en chiffres

Son engagement personnel et sa passion vont avoir raison des difficultés. Le chiffre d'affaires de l'entreprise passe de 1,7 M€ en 2016 à 3,8 M€ HT en 2026. Les effectifs sont montés de 30 à 45 équivalents temps plein, avec jusqu'à 60 collaborateurs en saison. Un accroissement remarquable. Son activité reste portée à 75 % par la restauration et à 25 % par l'hôtellerie. Cette recherche de l'excellence se transmet auprès des passionnés et le rayonnement de l'entreprise dépasse largement le périmètre du Pays de Retz. Les chiffres l'attestent puisque 60 à 70 % de la clientèle vient de l'extérieur du territoire, et 20 % de la clientèle de l'hôtel est internationale, notamment d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse et de Belgique. Parmi les atouts incontestés : la cave. Elle revendique plus de 2.500 références. Trois chefs sommeliers, tous distingués Sommelier de l'Année aux Trophées Le Chef, en ont été responsables : Michèle Vételé en 2009, Adrien Lavorel en 2021, Steve Gellot en 2025. Pour travailler au diapason des saveurs de Bretagne, le chef s'est entouré d'une quinzaine de producteurs locaux, de pêcheurs, de paludiers, de maraîchers et d'éleveurs. La confection d'un repas dépasse ainsi largement l'unique talent d'un seul pour s'ouvrir à une collaboration plurielle. Une allégorie rappelant l'essence même d'une symphonie musicale.

Du piano au bureau

Derrière la réalité des chiffres, se trouve une métamorphose personnelle. En effet, le cuisinier est devenu, presque simultanément, propriétaire, manager et chef d'entreprise. Il ne l'a pas choisi comme deux carrières successives. La double fonction s'est imposée à mesure que le lieu grandissait. Il explique, *« Ma façon de manager a évolué au fur et à mesure du temps, des équipes et de ma propre évolution. L'accroissement du nombre d'activités, ainsi que la spécificité de chacune, m'ont obligé à être davantage tourné vers le collectif. »* Pour un chef habitué à maîtriser chaque détail de sa cuisine, grandir signifie accepter de déléguer… et même davantage. Mathieu Guibert poursuit : *« L'un de mes principaux objectifs est de générer une culture d'entreprise propice à l'évolution de chacun, quels que soient son âge et son histoire. »* Le choix le plus singulier concerne l'hôtel. Là où l'on cherche d'ordinaire davantage de capacité, Mathieu Guibert a fait le choix inverse. L'établissement quatre étoiles compte désormais quinze chambres et suites, pensées dans l'atmosphère d'une maison d'hôtes : volumes généreux, bois clair, matières naturelles et, partout où il s'impose, l'océan. Un parti pris économiquement peu conventionnel, que partage Claire Bâcle : accueillir moins, mais accueillir mieux. Avec l'architecte d'intérieur Caroline Tissier, elle a participé au choix des matières, des couleurs et du mobilier, jusqu'à la moquette du salon. Elle travaille aujourd'hui au futur espace bien-être, dont l'ouverture est annoncée, comme celle d'une boutique. La cave, elle, s'enrichit d'un Atelier du Vin, lieu de dégustation, de rencontre et de transmission. Lorsqu'on l'interroge sur les dix années à venir, le chef ne parle ni d'étoiles ni de chiffres. *« Dans dix ans, j'ai d'abord l'ambition d'une Maison toujours debout. »* Une phrase simple, presque pragmatique. Cette décennie constitue une sorte de chemin d'apprentissage lui ayant permis d'apprendre à entreprendre, choisir, parfois renoncer et surtout, transmettre. Le chapitre qui s'ouvre porte d'ailleurs ce nom. Faire grandir l'équipage, resserrer les liens avec les producteurs et les artisans, inscrire la Maison dans le temps long. Pour marquer l'anniversaire, Mathieu Guibert a réuni deux chefs qui ont compté dans son parcours, Franck Putelat et Philippe Mille. Les trois cuisiniers, tous doublement étoilés, proposeront un menu inédit à six mains en neuf services. *« Franck et Philippe ont énormément compté dans les choix que j'ai faits et dans l'homme et le chef que je suis devenu. Pour mes dix ans à Anne de Bretagne, il me tenait particulièrement à cœur de les réunir à la Maison et de partager avec nos clients cette histoire qui m'est chère »*, précise-t-il. Les rendez-vous sont fixés au dîner du mercredi 28 octobre 2026 à 19 h 30 et au déjeuner du jeudi 29 octobre à 12 h 30, à La Plaine-sur-Mer.

Vincent GAUTIER

Maison Anne de Bretagne, 163, boulevard de la Tara, répond au 02.40.21.54.72.



Le projet de Mathier Guibert dépasse la table au profit d'une ambiance générale portée vers la volonté d'offrir l'excellence à sa clientèle. *Emeline Boileau*

Nantes *Le diocèse de Nantes consacre une semaine de mémoire aux martyrs d'Algérie, avec le cardinal Jean-Paul Vesco, du 16 au 18 octobre.*

En mémoire des moines assassinés à Tibhirine

Un évêque et son ami musulman, tués côte à côte en 1996. Vendredi 15 octobre, dans l'église Sainte-Bernadette d'Orvault, ils reprendront vie le temps d'une heure de dialogue. Cette pièce ouvre les temps forts d'une semaine de mémoire et de dialogue, du 12 au 18 octobre, que le diocèse de Nantes consacre aux martyrs d'Algérie. Trente ans après l'assassinat des moines de Tibhirine, parmi lesquels les frères Célestin et Michel, originaires de Loire-Atlantique, la question reste brûlante : que nous dit aujourd'hui le témoignage de ces hommes morts pour leur foi et leur amitié avec le peuple algérien ?

Un évêque et un ami

Vendredi 16 octobre, à 20 h 30, la pièce *Pierre et Mohamed*, d'Adrien Candiard, sera jouée en entrée libre à l'église Sainte-Bernadette d'Orvault (56 rue des Verts Prés, tram 3, arrêt Bignon). Elle met en scène le dialogue entre Pierre Claverie, évêque d'Oran assassiné en 1996, et son ami Mohamed Bouchikhi, tué à ses côtés. Une heure saisissante, suivie d'un temps d'échange. Samedi 17 octobre, toujours à Orvault, se tient la journée centrale. De 14 h 30 à 19 h, des intervenants d'exception se succéderont pour appréhender l'héritage des 19 bienheureux d'Algérie : leur expérience spirituelle, leur message pour aujourd'hui. Mgr Claude Rault, évêque émérite de Laghouat-Ghardaïa, y apportera le regard de celui qui a vécu de l'intérieur la réalité de l'Église en Algérie. Marie-Dominique Minassian, théologienne, responsable du projet Les écrits de Tibhirine à l'Université de Fribourg, et Omero Marongiu-Perria, docteur en sociologie et spécialiste de l'islam en France, compléteront le plateau. Le cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger et dominicain, figure majeure du dialogue islamo-chrétien, sera l'invité de marque. À 19 h, un temps spirituel pour la paix réunira les participants autour des testaments spirituels de Christian de Chergé et de Mohamed Bouchikhi : deux voix, deux traditions, un même désir de paix. À 20 h, un repas partagé, apporté par tous, clôturera la journée dans un esprit de fraternité.

Une messe pour la paix

La semaine s'achèvera à la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes, dimanche 18 octobre. À 10 h, le cardinal Vesco et Marie-Dominique Minassian donneront une conférence intitulée « Mémoires de vies données : témoins d'amitié et de fraternité, témoins de Dieu ». À 11 h, le cardinal présidera une messe pour la paix, ouverte à tous. Tout au long de la semaine, la cathédrale accueille par ailleurs l'exposition nationale « Appelés deux fois », consacrée aux 19 martyrs d'Algérie béatifiés en 2018. Un fil rouge visible de tous les Nantais.

Diocèse de Luçon À La Roche-sur-Yon, le diocèse de Luçon a réuni ses prêtres de plus de 75 ans autour de leur évêque : messe, orientations pastorales, conseils pratiques et repas partagé.

Prêtres aînés, une journée ensemble

Chaque année, à pareille époque, le « service diocésain d'aide et d'entraide pour les prêtres » organise une journée destinée aux prêtres à partir de l'âge charnière de 75 ans. Un âge qui marque le passage à une autre étape du service, de la mission. Ces prêtres âgés sont-ils des retraités comme les autres ? Leurs noms sont répertoriés dans l'annuaire diocésain accessible par Internet, avec des spécificités comme « services pastoraux » ou la simple mention « retraité ».

La célébration

Mercredi 7 octobre 2026, à 10 heures, une messe a été concélébrée dans la grande salle de la maison du diocèse, rue Joffre à La Roche-sur-Yon, sous la présidence de Mgr Renaud de Dinechin. Plusieurs dizaines de prêtres aînés étaient là, sans oublier dans la prière ceux qui n'avaient pas rejoint cette assemblée, pour raison de santé ou pour tout autre motif. À la prière universelle, des intentions sont remontées de l'assemblée. On a fait mémoire des prêtres décédés depuis un an. À l'issue de cette célébration, tous ayant déposé aube et étole, l'évêque a repris la parole pour présenter les orientations pastorales qu'il a signées pour trois ans. La première année, le baptême ; la deuxième, l'Église ; la troisième, le « prendre soin et l'accompagnement », avec notamment cette croissance, bienvenue, des baptêmes d'adultes. Il restait un peu de temps pour répondre à des questions qui étaient remontées de la salle. Une Église tournée vers son fonctionnement oublierait-elle d'être pour le monde ? Pourquoi un silence à propos de l'Action Catholique ? Le devenir de l'école catholique interroge. Regroupant ces questions, l'évêque a ouvert, devant l'assistance, le livret de ces orientations établies pour trois ans. Il a relu des témoignages de jeunes ou d'adultes à propos de leur baptême, pour un vécu dans l'Église qui puisse donner envie aux nouveaux entrants d'y trouver leur place. Selon lui, l'Action Catholique apparaîtra davantage dans la deuxième année (ACO, ACI, CMR, VEA, à la page 50 du livret). Si l'école catholique scolarise 50 % des élèves en Vendée, sauvegarder son caractère propre comme un lieu de « première annonce » nécessite une particulière vigilance. Passant à des questions pratiques, s'adressant à des aînés, l'évêque a souligné la nécessité de se « désencombrer » sans attendre le moment d'une éventuelle entrée en EHPAD, et l'utilité de rédiger un testament, si ce n'est pas déjà fait. C'est faire connaître ses intentions, que ce soit en faveur d'une association comme l'association diocésaine ou de sa famille, en conformité avec la loi française. Ce testament peut être modifié, le dernier en date sera pris en compte. Il convient qu'il soit facilement accessible. L'avoir déposé à l'évêché peut faciliter des démarches dans l'urgence. François Bidaud, vicaire général, fait état de 93 prêtres âgés de plus de 75 ans au diocèse de Luçon. En tant qu'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la maison de retraite du Landreau aux Herbiers ne peut accueillir, sous ce statut, qu'à partir du niveau de dépendance GIR 3.



Le château du Landreau, aux Herbiers, où est installée la maison de retraite du clergé. *Père Claude Babarit*

Convivialité

À l'heure du repas, tous se sont portés vers la salle à manger. L'équipe préparatoire avait repris la pratique des années précédentes : un buffet froid sur une table centrale où chacun pouvait se servir, se déplacer, entrer en conversation, en retrouvant une chaise au hasard des contacts. Des religieuses et du personnel de la maison du diocèse assuraient le service de cette table. Beaucoup des prêtres aînés présents avaient déjà rencontré leur évêque lors de sa première visite dans les doyennés. Aujourd'hui, c'était peut-être la première fois qu'ils pouvaient entrer en conversation avec lui dans la liberté de ce contact informel. On se souviendra de l'une de ses recommandations : développer un dialogue confiant entre les générations.

Père Claude Babarit

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
AU JOURNAL
papier + internet
Pour VOUS
Pour un PROCHE
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 88 € au lieu de 140 €
Cette offre comprend pour chacun :
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur echo-ouest.fr
+ Le journal livré chaque semaine
MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de L'écho de l'Ouest dans une enveloppe NON Affranchie :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX
Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Écologie Des champs grillés, des réserves qui s'amenuisent, des agriculteurs contraints de revoir leurs pratiques… À l'automne 2026, la sécheresse rappelle combien la Vendée est vulnérable au manque d'eau. Du quotidien des éleveurs aux solutions expérimentées pour sécuriser l'eau potable, le département cherche à s'adapter.

Quand l'eau manque, la Vendée cherche des solutions

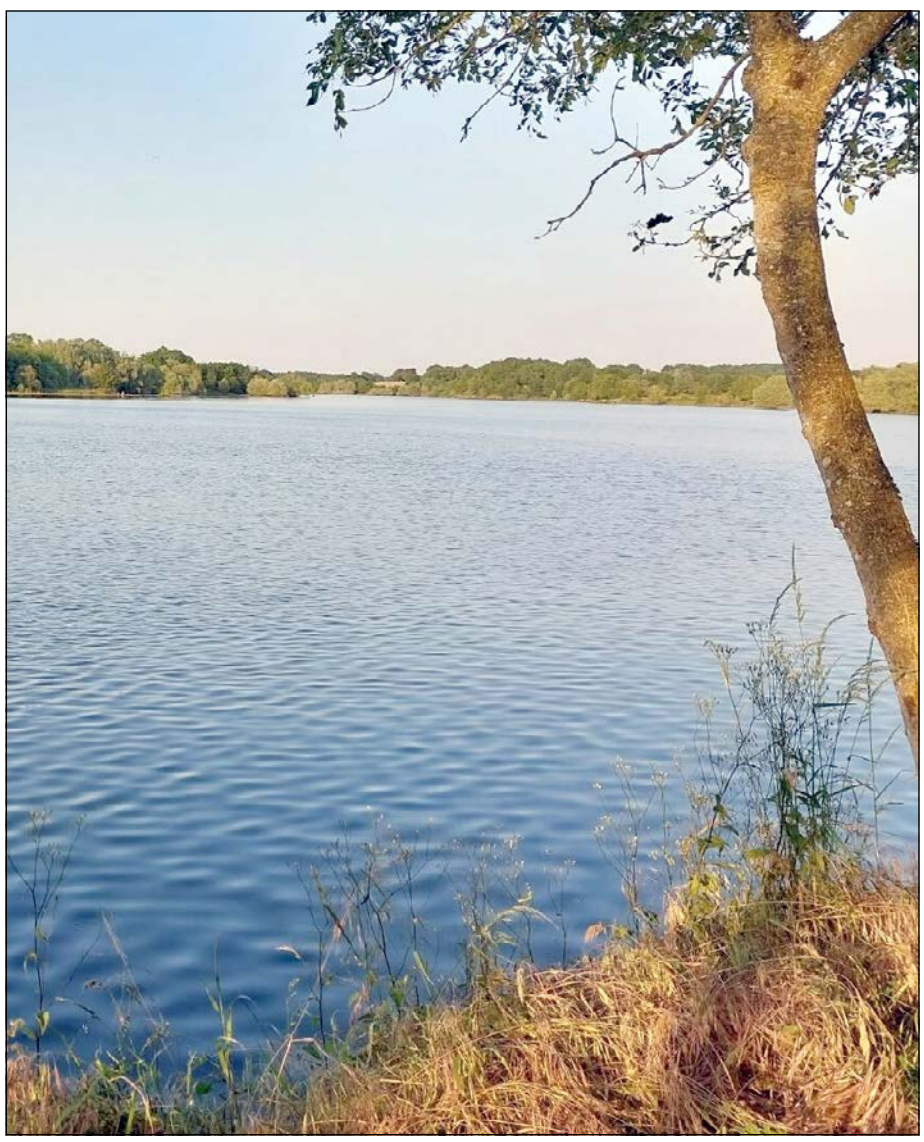


Vendée eau multiplie les opérations de sensibilisation. *B. MARTIN (clp)*



La campagne de communication très percutante de Vendée eau. *Vendée eau*

La pluie se fait attendre et les réserves fondent. Au 4 octobre dernier, les barrages vendéens n'affichaient plus que 34,6 % de remplissage et 12 cours d'eau sur 16 étaient en situation de crise, selon les données relayées par la préfecture. Un signal d'alarme pour ce territoire où neuf litres d'eau potable sur dix proviennent des eaux de surface. La sécheresse n'est plus seulement une affaire de restrictions estivales : elle interroge la manière de produire, de consommer et de partager une ressource devenue plus incertaine. Et dans les champs, il faut déjà préparer demain. À Sainte-Cécile, Cédric Mandin, éleveur de bovins, a vu ses prairies souffrir et ses réserves de fourrage diminuer. « *Il a plu 65 millimètres depuis le 1er avril, moitié moins qu'en temps normal* », expliquait-il à *La Tribune Dimanche* en juillet. Sur ses 270 hectares, la sécheresse a réduit de 30 % sa récolte printanière d'herbe. Faute de pâture suffisante, il a dû commencer à nourrir ses bêtes avec les stocks dès le mois de juillet. La priorité est désormais de trouver du fourrage et de reconstituer les réserves pour l'hiver. L'éleveur David Cartron fait le même constat : « *Depuis le début avril, les maïs n'ont reçu que 36 mm de pluie.* » Il envisage notamment d'implanter davantage de prairies pour préparer la prochaine saison. Ces témoignages qui illustrent une réalité : l'adaptation se joue aussi dans les choix de cultures et la gestion des stocks, bien avant le retour des fortes chaleurs. À Thorigny, Brice Guyot, président de la FDSEA de Vendée, évoquait lui aussi des maïs qui ne dépassaient pas 1,20 mètre. « *Parmi les pistes d'adaptation figurent le choix de variétés plus résistantes, le développement de cultures comme le sorgho et l'évolution des pratiques d'élevage. Des solutions qui ne font pas disparaître les effets du manque d'eau, mais peuvent aider à en limiter les conséquences.* »



La retenue du Jaunay, une richesse hydraulique en Vendée. *B. MARTIN (clp)*

Stocker, économiser, réutiliser

À l'échelle du département, l'adaptation passe également par des équipements collectifs. Aux Clouzeaux, une ancienne carrière a été transformée en réserve d'eau potable d'une capacité de 2,7 millions de mètres cubes. François Lemaire, responsable des ouvrages chez Vendée Eau, explique le principe : pomper l'eau excédentaire en période humide, une fois le barrage voisin rempli, pour la stocker et la mobiliser lorsque les besoins augmentent. Une solution qui a notamment montré son utilité pendant la sécheresse de 2022. Autre expérience, autre défi : le programme Jourdain, aux Sables-d'Olonne. Vendée Eau expérimente la réutilisation indirecte d'eaux usées traitées. Après un traitement complémentaire, l'eau suit un parcours contrôlé avant de rejoindre la retenue du Jaunay et de contribuer à la production d'eau potable. L'objectif est de diversifier les ressources disponibles, notamment sur le littoral, particulièrement sollicité par la population et le tourisme. Reste enfin la sobriété au quotidien. Vendée Eau encourage particuliers, entreprises, agriculteurs et collectivités à surveiller leurs consommations, réparer les fuites, récupérer l'eau de pluie lorsque c'est possible et adapter l'arrosage. Les collectivités peuvent également agir sur leurs équipements publics. Car aucune solution ne suffira seule. Entre évolution des pratiques agricoles, économies d'eau, stockage et réutilisation, l'enjeu est désormais de combiner les réponses sans perdre de vue la protection des milieux aquatiques. En Vendée, apprendre à vivre avec moins d'eau ne relève plus d'une hypothèse lointaine, mais d'un chantier déjà engagé.

Baptiste MARTIN (clp)

L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron - 2 rue Henri-Guillaumet
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.
ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com
ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier): Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2627**700**

SARL «Mevena L'HELIAS et Romain DROSNET, Notaires associés» 13 Rue André Maurois 44470 CARQUEFOU

Par acte authentique du 12/10/2026 reçu par Me Romain DROSNET officiant à CARQUEFOU (44470) 13 RUE ANDRÉ MAUROIS il a été constitué une **SASU** dénommée:

BGD LAVOISIER

Siège social: 7 rue du marquis de dion 44470 CARQUEFOU

Capital: 1.500 €

Objet: - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent - l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. - la construction sur terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. - la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. - l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux. - l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire - toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, - l'activité de marchand de biens, l'achat directement ou par voie d'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers ou accessoires en vue de leur revente : - la mise en valeur des biens de même nature par voie d'aménagement, viabilité, division, lotissement, construction, rénovation, agrandissement, transformation, mise en copropriété, etc... tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui ; - la revente des biens de même nature que ce soit en l'état, en cours de travaux, en l'état futur d'achèvement, ou après achèvement, et sans distinction de la destination des biens à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou administratif, accessoirement l'administration, la location et l'exploitation desdits biens - la gestion de programmes immobiliers et le montage d'opérations immobilière - l'activité d'apporteur d'affaires.

Président: M. DEPAIFVE Guillaume 7 rue du marquis de dion 44470 CARQUEFOU

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés, sinon soumises à agrément à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés participant à la consultation, associés présents ou représentés.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES



A2627**108**

Aux termes d'un ASSP en date du 30/09/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **AURALIA CONCIERGERIE** Objet social : Toutes activités de conciergerie immobilière, d'intendance, d'assistance et de coordination de prestations relatives à des biens immobiliers ; accueil des occupants, organisation des arrivées et départs, remise de clés, ménage, blanchisserie, maintenance et entretien ; assistance à la mise en valeur et à la commercialisation des biens, création et optimisation d'annonces, photographie, communication, conseil en positionnement tarifaire et optimisation des revenus ; conseil, accompagnement, audit, aménagement, ameublement, décoration et valorisation de biens immobiliers ; ainsi que, sous réserve des autorisations requises, les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière. Siège social : 17 rue de treland, 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS Capital : 100 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SAINT-NAZAIRE Président : Madame BRIAND Aurelie, demeurant 17 rue de treland, 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS Directeur général : Madame ROQUE Alicia, demeurant 31 T avenue du bedat, 33700 MERIGNAC Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Tant que le capital social est détenu à parts égales entre les deux associées, les décisions collectives sont prises à l'unanimité, sauf disposition légale impérative contraire. Clause d'agrément : Toute cession d'actions, y compris entre associées, ainsi que toute transmission à un conjoint, partenaire de PACS, ascendant, descendant ou tiers, est soumise à un droit de préemption au profit de l'autre associée et, à défaut d'exercice de ce droit, toute cession à un tiers est soumise à l'agrément unanime des associées.

Aurélie BRIAND, présidente

A2625**407**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 19/09/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : **APEX FLOW**

Capital social : 500 euros

Siège social : 74 bis rue de la Baronnière 44700 Orvault

Objet : La société a pour objet, en France et à

l'étranger :

La création, la conception, le développement, la maintenance, l'édition et la gestion de sites internet, d'applications mobiles, de logiciels et de solutions numériques sur mesure ;

La prestation de services informatiques, le conseil, l'assistance technique, l'infogérance et la formation non réglementée liées aux technologies du web et du numérique ;

La création graphique, le design d'interface, la conception d'identités visuelles, le conseil en communication digitale et le référencement web (SEO/SEA) ;

La fourniture, la distribution et la revente de solutions, services et produits numériques connexes, notamment la gestion d'hébergements web, la réservation de noms de domaine et la revente de licences logicielles Président : Monsieur LE GUILLARD Eoghán demeurant 74 bis rue

de la Baronnière 44700 Orvault

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis.

TESTAMENT

A2627**140**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 4 avril 2013, Monsieur Jean-Claude Albert Pierre DANIEL, en son vivant retraité, demeurant à NANTES (44300) 59 boulevard Jules Verne .

Né à NANTES (44000), le 10 décembre 1951.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à NANTES (44000) (FRANCE), le 25 avril 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marion JEZEQUEL WISBEY, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «STRATÉIA Notaires», titulaire d'offices notariaux, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 14 Route de Vannes, identifié sous le numéro CRPCEN 44001, le 1er octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marion JEZEQUEL WISBEY, notaire à NANTES (Loire-Atlantique), référence CRPCEN : 44001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

FONDS DE COMMERCE

A2627**811**

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 7 octobre 2026, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Nazaire le 12 octobre 2026, dossier 2026 00035892, référence 4404P04 2026 A 01360, Monsieur et Madame Éric RADIGUE, demeurant ensemble 45 route de Kercandon, 44350 GUÉRANDE, ont cédé à la **société PAJEMABE**, société en nom collectif au capital de 270 000 euros, dont le siège social est situé 313 avenue de Lattre de Tassigny, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC, immatriculée au RCS de Saint-Nazaire sous le numéro 837 912 872, un fonds de commerce de jeux de La Française des Jeux, PMU, cave à cigares, vente d'alcools et de toutes boissons, coutellerie, confiserie, vape, bimbeloterie, presse, articles fumeurs et souvenirs, vente de CBD, cartes postales, titres de transport, cartes prépayées, Compte Nickel, cave à vins, auquel est jointe à titre accessoire une gérance de débit de tabac, exploité sous l'enseigne «**La Régence**», sis 313 avenue de Lattre de Tassigny, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC, pour lequel Monsieur Éric RADIGUE est immatriculé au RCS de Saint-Nazaire sous le numéro 392 033 536.

L'entrée en jouissance a été fixée au 7 octobre 2026.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix global de 2 450 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 2 205 998,03 euros et aux éléments corporels pour 244 001,97 euros.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet APROJURIS CONSEILS, 7 rue Eugène Cornet, 44600 SAINT-NAZAIRE, où domicile est élu à cet effet.

Cession négociée par la société BLOT COMMERCE.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2627**636**

CHANGEMENT DE REGIME

Suivant acte reçu par **Maître Johann QUEINNEC, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «STRATÉIA Notaires», titulaire d'offices notariaux, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 14 Route de Vannes, identifié sous le numéro CRPCEN 44016,** le 7 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Florian Francis Jean-Michel **GAGNERON**, né à SAINT-NAZAIRE (44600) le 4 juin 1990, et Madame Charlotte Claudine **LE JANNOU**, née à NANTES (44000) le 1er août 1982, demeurant ensemble à SAINT-MARS-DU-DESERT (44850) 31 avenue des Lilas.

Mariés à la mairie de SAINT-MARS-DU-DESERT (44850) le 6 mai 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

DISSOLUTIONS

A2627**397**

BALUCHON

Société par Actions Simplifiée
au capital de 13 720 €
Siège social : LE PALLET (44330)
5, zone d'Activités les Petits Primeaux
817 874 928 RCS NANTES

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, réunie le 28/09/2026, a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 13 rue des Alouettes - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, siège de la liquidation. La collectivité des associés a nommé comme liquidateurs Madame Laëtitia DUPÉ, demeurant 30 Bd Bernard Verlynde 44690 La Haie-Fouassière, et Monsieur Vincent BOUHOURS, demeurant 13 rue des Alouettes - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. En conséquence, les fonctions de présidente de Madame Laëtitia DUPÉ et de directeur général de Monsieur Vincent BOUHOURS prennent fin à compter du 30/09/2026. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Les Liquidateurs

A2625**834**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

SG SABA

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 39 impasse des Douvelles - Le côteau du Chêne
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
Siège de liquidation : 39 impasse des Douvelles - Le côteau du Chêne
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
912 309 192 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 août 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 août 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la société CKMK INVEST, représentée par son Président Mickaël KLEIN, dont le siège social est situé 1271 Chemin de Berne 83510 LORGUES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 39 impasse des Douvelles - Le côteau du Chêne - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2627**809**

ADMIN SERVICES

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
16 rue de bellevue
44470 Thouaré-sur-Loire
881 879 530 RCS de Nantes

Aux termes de l'AGE en date du 13/10/2026 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. GUIGMA SIDIKI ABOUBAKAR, demeurant 16 Rue de Bellevue 44470 Thouaré-sur-Loire, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS de Nantes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**471**

BALUCHON

Société par Actions Simplifiée
en liquidation, au capital de 13 720 €
Siège social : 5, zone d'Activités les Petits Primeaux - 44330 Le Pallet
Siège de la liquidation :
13 rue des Alouettes
53200 Château-Gontier-sur-Mayenne
817 874 928 RCS NANTES

Clôture de liquidation

L'assemblée ordinaire des associés, réunie le 08/10/2026, à la diligence des liquidateurs, Madame Laëtitia DUPÉ, demeurant 30 Bd Bernard Verlynde 44690 La Haie-Fouassière, et Monsieur Vincent BOUHOURS, demeurant 13 rue des Alouettes - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, décidé la répartition du produit net de liquidation, donné quitus et décharge de leur mandats aux liquidateurs, et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis,
les liquidateurs

A2627**766**

Société 12 AVENUE DU MARCHE

Société en liquidation
Société civile immobilière
au capital de 120 289,80 euros
Siège social et de liquidation :
3 avenue de la Châtaigneraie
44350 GUERANDE
RCS SAINT NAZAIRE : 514 822 782

L'assemblée générale ordinaire 29 juillet 2026, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2026, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur Jacques BELOT, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE

A2626**224**

LES COURLIS
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 300 euros
Siège social : 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
Siège de liquidation : 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
494258262 RCS SAINT-NAZAIRE

L'Assemblée Générale réunie le 30 SEPTEMBRE 2026 au 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Dominique GUERIN, demeurant 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, de son mandat de liquidatrice, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2626**814**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

IDEA INTERNATIONAL

société en cours de liquidation
SAS au capital de 120 000 €
Siège social et siège de liquidation :
ZAC de Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
RCS SAINT-NAZAIRE 494 805 104

L'assemblée générale ordinaire du 31 août 2026 a décidé, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 20 août 2026, d'approuver les comptes définitifs de liquidation, de donner quitus et décharge de son mandat à Monsieur Nicolas DEROUAULT, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de SAINT-NAZAIRE.

A2627**712**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

POLE DE SANTE SUD ESTUAIRE

SISA en liquidation à capital variable
Siège social et de liquidation :
16 rue de l'Estuaire
44560 CORSEPT
RCS SAINT NAZAIRE : 790 964 415

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2025, il a été décidé, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2024, d'approuver les comptes définitifs de liquidation, de donner quitus et décharge de leurs mandats à Mesdames Alice LE CARRE et Amélie ROBINET, coliquidateurs et de prononcer la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de SAINT-NAZAIRE.

A2620**839**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

SCI M.A.R. 2

Société civile
au capital de 340 870 euros
Siège social : 47 AVENUE CAMUS 44000 NANTES
Siège de la liquidation : 10 avenue de la Mésange 44500 LA BAULE ESCOUBLAC.

539 416 610 RCS NANTES

En cours de liquidation

Par décision de l'associé unique du 31/05/2026 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/05/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES

Mention sera faite au RCS :NANTES

Pour avis,

A2627**200**

Société DNG Immobilier, société en liquidation

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
54 rue de la Rodrie
44720 SAINT JOACHIM
RCS SAINT-NAZAIRE : 495 126 971

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2026, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 mars 2026, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur David GUIHENEUF, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE.

A2627**826**

VERT ET BLEU

Société Civile Immobilière
en cours de liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation :
14 rue de la Loire
44430 LE LOROUX BOTTEREAU
RCS NANTES : 802 086 579

L'assemblée générale ordinaire 4 septembre 2026, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 30 septembre 2025, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur Pierrick BUNOUF, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

MODIFICATIONS

A2627**835**

WHYKIKI

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social :
13, quai du Commandant l'Herminier
44210 PORNIC
951 826 130 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes des décisions de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 septembre 2025, il a été pris acte, à compter du 1er octobre 2025, de la démission de Monsieur Alexandre LAINÉ de ses fonctions de Président.

La société MOODY, société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros, dont le siège social est situé 15, quai du Commandant l'Herminier, 44210 PORNIC, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 838 830 867, a été nommée en qualité de nouvelle Présidente, à compter du 1er octobre 2025, pour une durée indéterminée.

Il a également été pris acte, à compter du 1er octobre 2025, de la démission de Monsieur Bryan BERGER, de Monsieur Romain NICOLINO et de Madame Claire GUEGUEN de leurs fonctions de Directeurs Généraux.

La société LINE-UP, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 6, rue des Perrières, 44210 PORNIC, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 848 906 095, et la société GRAIN D'SEL, société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 11, quai du Commandant l'Herminier, 44210 PORNIC, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 803 960 376, ont été nommées en qualité de Directeurs Généraux, à compter du 1er octobre 2025, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

A2627**753**

HB BARBER

SASU au capital de 1 000 €

Siège social : 17 RUE OCEANE

44800 SAINT HERBLAIN

RCS de NANTES n°102 100 948

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 10/09/2026 a décidé à compter du 10/09/2026 de nommer en qualité de directeur général M. AGHRIB Madjid, demeurant 1 square henri dunant 93260 LES LILAS.

Modification au RCS de NANTES.

A2627**596**

Société SARL AMY

SARL au capital de 113 350 €
9 rue de l'Eglise
44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT NAZAIRE 530 591 064

Aux termes d'une AGE en date du 30/09/2026, il a été a décidé avec effet au 01/10/2026

- de modifier l'objet social de la société de la façon suivante : l'acquisition, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis et de biens mobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, la prise de participation dans toute société ou entreprise par apports, acquisitions, fusion ou autres ; la gestion de ces participations ou de tous immeubles, ainsi que l'exécution de toute prestation de service aux sociétés ou entreprises et notamment toutes prestations de conseil et d'assistance et toute activité de commissionnement, toute activité de marchand de biens et l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier

- de transférer le siège social à LE POULIGUEN (44510) 11 rue des Terres Neuves

Les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence.

A2627**764**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

LA MAISON DU CANEVAS

SAS au capital de 466 089 €
Siège social : Rue Thomas Edison
Zone Industrielle de Brais
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT NAZAIRE : 384 209 821

Aux termes de l'acte unanime des associés en date du 15 septembre 2026, il a été pris acte de la nomination de la société OTRA, société par actions simplifiée au capital de 500 €, dont le siège social est fixé à SAINT-NAZAIRE (44600) Rue Thomas Edison - ZI de Brais, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 109 873 786, en qualité de présidente de la société et ce, en remplacement de la société FINANCIERE PATRICK CHAUVIGNE.

A2627**901**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société SCI LEPIZINI

Société civile immobilière
au capital de 2 euros
Siège social : 1 chemin de la Dibauchette
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 944 850 858

Aux termes de l'AGM en date du 10/07/2026, les associés ont :

- décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social, de SAINT-NAZAIRE (44600), 1 chemin de la Dibauchette à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 101 avenue Guy de la Morandais, et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence,

- constaté la démission de Monsieur Tom LE GOUIC de son mandat de cogérant à compter du même jour.

A2627**194**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société KGBF

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 bis rue Samson
44720 SAINT-JOACHIM
RCS SAINT NAZAIRE : 952 970 879

L'AGE du 01/10/2026 a décidé avec effet au même jour :

- d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes, savoir : toute activité de cave à vins, bières et spiritueux et toute activité de mise à disposition et de location de tirage de bières et de vins.

- de transférer le siège social à GUERANDE (44350) 12 rue des Guérets

Les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence.

A2627**831**

FIREPACKS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
1 rue de l'Aven Porte de l'Estuaire
44750 CAMPBON
953 717 550 RCS ST NAZAIRE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 14 septembre 2026, il résulte que :

- La société VAN WIJK & BOERMA FIREPACKS B.V., au capital de 1 000 euros, ayant son siège social Hoedemakersstraat 14, 3334KK, ZWIJNDRECHT (PAYS-BAS), Société de droit néerlandais identifiée sous le numéro 23045822, Représentée par Monsieur Maarten JERONIMUS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Köksal KOCAKOGLU, démissionnaire.

POUR AVIS
La Présidente

A2627**635**

ARMSCOTE-TRANSFERT DE SIEGE

ARMSCOTE

Société civile immobilière
au capital de 150 000 euros
Siège social :
7 ROUTE DE LA LAMBERDERIE
44600 ST NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 ROUTE DE LA LAMBERDERIE, 44600 SAINT NAZAIRE au 13 AVENUE DU GENERAL CHANZY 44380 PORNICHET à compter du 31/08/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Ancienne mention : 7 ROUTE DE LA LAMBERDERIE, 44600 ST NAZAIRE. Nouvelle mention : 13 AVENUE DU GENERAL CHANZY 44380 PORNICHET. Modification sera faite au greffe du commerce de SAINT NAZAIRE.

Pour avis La Gérance.

A2627**550**

Société ELODIE COURTIN

Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 avenue Hector Berlioz
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
RCS SAINT-NAZAIRE : 921 938 072

L'associée unique, en date du 15 septembre 2026 a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient à compter du même jour : LA BAULE - AGENCE DES PINS COURTIN. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

A2627**688**

Société Séléné

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 173 700 euros
Siège social : 6 rue le Rétail
44320 CHAUVÉ
RCS SAINT-NAZAIRE : 984 433 102

Par décisions de l'associé unique en date du 2 octobre 2026, Madame Julie SANTONI, de nationalité française, née le 14 mars 1976 à CAEN (14), demeurant 6 rue le Rétail - 44320 CHAUVÉ, a été nommée Directrice Générale, et ce, à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

A2627**823**

Société AMASEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 rue Ernest Chevrier
Tharon - Plage
44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF
RCS SAINT NAZAIRE : 911 955 334

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2026, il a été a décidé avec effet au 1er octobre 2026 de transférer le siège social à ST-MICHEL-CHEF-CHEF (44730) THARON-PLAGE - 18 avenue de la Plage

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

A2626**595**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Par décisions du 20.06.2018 de la société IMPRIMERIE CHIFFOLEAU, EURL au capital de 600.000 € dont le siège est situé à SAINT HERBLAIN (44800) 26, rue du Coutelier, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 305 062 580, lors de la transformation de la société en SARL, la durée de la société a été portée de 50 ans à 99 ans et que les statuts ont été modifiés en conséquence.

DISSOLUTION PAR TUP

A2627**836**

Eurofins Product Testing clinical and ex-vivo France Holding

Société par Actions Simplifiée
au capital de 11.739.432 euros
Rue Pierre Adolphe Bobierre
Site de la Géraudière
44300 NANTES
RCS NANTES 907 791 370

AVIS DE DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 13 octobre 2026, la société EUROFINS PRODUCT TESTING FRANCE HOLDING SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 27.029.746 euros, dont le siège social est situé Site de la Géraudière, rue Pierre Adolphe Bobierre, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 808 573 216, a, en sa qualité d'Associée Unique de la société Eurofins Product Testing clinical and ex-vivo France Holding, décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société. Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de Commerce de Nantes. Les créanciers de la société Eurofins Product Testing clinical and ex-vivo France Holding peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nantes. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Vendée

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**606**

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG
Notaires associés à
BEAUVOIR SUR MER (85),
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85), 6 Place Galilée

PROSPER

Société Civile en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège social : 6 rue Henri Becquerel
85300 CHALLANS
924 952 864 RCS LA ROCHE SUR YON

L'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2026 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON (85).

Pour avis,
Le Liquidateur.

MODIFICATIONS

A2627**619**

«SCI DE MAUNIT»

Société civile immobilière
au capital de 2 000 Euros
Siège social :
MORTAGNE SUR SEVRE (85290)
134 rue des Pâtis
900 620 105 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décisions unanimes du 24 SEPTEMBRE 2026, il a été :

- décidé de réduire le capital social de 950 Euros pour le ramener à 1 050 Euros par voie de rachat et d'annulation de 950 parts sociales de 1 Euro de valeur nominale chacune, laquelle réduction est effective au 24 SEPTEMBRE 2026. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés ;

- pris acte de la démission de Monsieur Benoît BABARIT de son mandat de cogérant, effective au 24 SEPTEMBRE 2026.

Mention des présentes : RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, le gérant.

A2627**168**

DE LA CELLE

SARLU au capital de 886 000 €
Siège social : 55 Avenue Notre-Dame
85440 Talmont-Saint-Hilaire
108 248 089 RCS La-Roche-sur-Yon

Le 06/10/2026, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 885 375 € pour le porter de 625 € à 886 000 €, par apport en nature.

Mention au RCS de La-Roche-sur-Yon

A2627**129**

BERTO GOUPILLE LANDRIAU

Société par actions simplifiée
au capital de 1 320 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de la Gare
85290 ST LAURENT SUR SEVRE
309 409 969 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décisions en date du 01/10/2026, l'associée unique a décidé de proroger la durée de la société de 50 années, soit jusqu'au 01/01/2077 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis
Le Président

A2627**383**

Notaires

Jérome LOEVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE
Notaires Associés

Modification de la gérance

SCI LE BARAIS, Société Civile Immobilière

Siège : 28 route des Grand Bois 85110 LA JAUDONNIERE

SIREN 379 988 934 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 25 septembre 2026, les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérant de M. Frédéric DESCHAMPS, décédé à NANTES (44000) le 19 décembre 2025.

Et ont décidé de maintenir comme co-gérants Mme Geneviève BOBINET, épouse DESCHAMPS, 28 route des Grands Bois 85110 LA JAUDONNIERE et M. Damien DESCHAMPS 11 rue de la Forge Pareds 85110 LA JAUDONNIERE nommés à cette fonction sans limitation de durée par décision des associés en date du 12 mai 2023.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis
La Gérance.

A2627**600**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

ADDIX

Société par Actions Simplifiée au capital de 107 300 €
Siège social : 66 Rue Bonne Fontaine
85300 CHALLANS
914 394 960 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 8 octobre 2026, il a été décidé, à compter du 1er octobre 2026, de nommer la société JUMO CAPITAL, ayant son siège à CHALLANS (Vendée), 66 Rue Bonne Fontaine, en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Julien MOINARD, démissionnaire, et sans limitation de durée.

Pour Avis

A2627**162**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 de la société civile immobilière **DEDICACE** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 880136 627, ayant pour objet l'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement, et ayant une durée de 99 ans, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2627**601**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

JUMO CAPITAL

Société par Actions Simplifiée
Siège social : 66 Rue Bonne Fontaine
85300 CHALLANS
107 283 509 RCS LA ROCHE SUR YON

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant décision en date du 8 octobre 2026, l'actionnaire unique a décidé, à compter du même jour, de porter le capital de 1 500 € à 634 570 €, par la création au pair de 63 307 actions nouvelles de 10 €, numérotées de 151 à 63 457, entièrement libérées et attribuées à lui-même en contrepartie de l'apport des 10 730 actions lui appartenant dans la société «ADDIX».

Pour Avis.

A2627**171**

D'HOOGHE

SARLU au capital de 857 000 €
Siège social : 55 Avenue Notre-Dame
85440 Talmont-Saint-Hilaire
108 232 836 RCS La-Roche-sur-Yon

Le 06/10/2026, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 856 456 € pour le porter de 544 € à 857 000 €, par apport en nature.
Mention au RCS de La-Roche-sur-Yon

A2627**143**

11 quai des Bateliers
67000 STRASBOURG
03.67.10.43.55
www.librae-avocats.fr

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 **de la société civile immobilière FRED'S and Co** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 829350 826, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis La Gérance

A2627**195**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 **de la société civile immobilière 916.6 KM** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 819895 210, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2627**191**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 de **la société civile immobilière HEUREUX PRESAGES** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 912508 678, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2627**166**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 de la société civile immobilière **LEGACY** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 927522 128, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2627**163**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 de la société civile immobilière **JEHEM** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 501102 982, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2627**169**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 de la société civile **PETITE COCCINELLE** - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 844 819664, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

FONDS DE COMMERCE

A2627**239**

adecia
Les experts engagés des dirigeants

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET COMMERCIAL

Suivant acte sous signature privée en date du 1er octobre 2026, enregistré au Service de l'Enregistrement et de la Publicité Foncière de VENDEE le 02/10/2026 Dossier 2026 00058159, référence 8504P01 2026 A 02637, Monsieur Thomas **BELLIARD** et Madame Véronique **GILIER**, son épouse, demeurant ensemble 10, rue de la Barette, 85570 SAINT VALERIEN, ont cédé à la société **LE PETIT SALON**, société à responsabilité à associé unique au capital de 4 000,00 euros, dont le siège social est 8 RUE DE LA NANTEE, 85540 LE CHAMP ST PERE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 108 518 549, représentée par sa gérante, Madame Flavie BERNARD, le Fonds artisanal et commercial de coiffure mixte, parfumerie, vente de produits et accessoires liés à l'activité sis 8 RUE DE LA NANTEE, 85540 LE CHAMP ST PERE, moyennant le prix de 12 500 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er octobre 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez la société HUIS ALLIANCE 85, 29, route de la Roche, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, séquestre juridique.

Pour avis

A2625**693**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date à CHALLANS (Vendée), du 31 août 2026, enregistré à LA ROCHE SUR YON, le 1er octobre 2026, dossier 2026 00057700, référence 8504P01 2026 A 02628.

Monsieur Thierry NEAU, demeurant à SALLERTAINE (Vendée), 10 Rue de Bois Gent

A VENDU

à la SARL «ETS THIERRY NEAU», dont le siège est à SALLERTAINE (Vendée), 10 Rue de Bois Gent

UN FONDS ARTISANAL de maçonnerie et tous travaux se rapportant à la construction et au bâtiment, exploité à SALLERTAINE (Vendée), 10 Rue de Bois Gent, comprenant les éléments incorporels et corporels, moyennant le prix global de QUARANTE NEUF MILLE EUROS.

Entrée en jouissance au 31 août 2026.

En conséquence de l'acquisition par la société du fonds dont elle était précédemment locataire-gérante, la location-gérance dont il s'agit se trouve de ce fait, résiliée, à compter du 31 août 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au cabinet «C & B Avocats» - 27 Bd Briand LA ROCHE SUR YON (Vendée), où domicile a été élu à cet effet.

Pour Avis.

TESTAMENT

A2627**768**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 octobre 2020, Madame Marie-Thérèse Géneviève CATEAU, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN (85120) 19 rue de la Tour Résidence la Pierre Rose. Née à SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN (85120), le 10 août 1926. Veuve de Monsieur Roger Marcel Alphonse GUILLOTEAU et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN (85120), le 24 juillet 2026. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe CAILLEAUD, Notaire Associé à MONTAIGU-VENDÉE, 1 rue de la Brèche, le 10 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe CAILLEAUD, Notaire à MONTAIGU-VENDEE (85600) 1 rue de la Brèche, référence CRPCEN : 85019, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LA ROCHE SUR YON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le Notaire

DISSOLUTIONS

A2627**472**

Notaires

Jérome LOEVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE
Notaires Associés

Avis de dissolution anticipée

Dénomination sociale **: LE SAINT GILLES**
Forme : Société civile immobilière **en liquidation**
Siège social : 116 route des Sables 85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE
Capital social : 250.000,00 euros
SIREN **822 970 281** RCS **LA ROCHE-SUR-YON**
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 septembre 2026, enregistrée au SPFE de LA VENDEE le 14 septembre 2026 Bordereau 2026 N 2452, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société civile immobilière à compter du 7 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable.
M. Frédéric CHATEVAIRE a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse personnelle du liquidateur, au même titre que l'adresse de correspondance.
Mention sera faite au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.
Pour avis et mention, le liquidateur.

A2627**222**

Société d'Avocats au Barreau de LA ROCHE SUR YON
Bureau secondaire :
2 square Eugène Wigner - Parc Tertiaire 4 - 85300 CHALLANS

«T'SAM-IMMO»

SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 La Haie - 85220 APREMONT
853 006 609 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION

Les actionnaires, réunis le 31 mai 2026, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

Ils ont nommé, en qualité de liquidateur, Monsieur Thierry MAYER, demeurant à APREMONT (Vendée), 39 La Haie, qui a tous les pouvoirs pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif de la société, et à qui devra être adressée la correspondance et devront être notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

LE LIQUIDATEUR.

A2601**701**

Notaires

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

SOCIETE D'EXPLOITATION ANDRE

SARL en liquidation au capital de 7.622,45 €
136 rue du Port
85230 BEAUVOIR SUR MER
377 937 479 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 2 mars 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Peter ANDRE, demeurant à BOUIN (85), 33 rue de la Marine, a été nommé en qualité de liquidateur.
Le siège de la liquidation a été fixé à BEAUVOIR SUR MER (85), 136 rue du Port.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON (85).

Le Liquidateur.

A2627**416**

Notaires

Jérome LOEVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE
Notaires Associés

Avis de dissolution anticipée

Dénomination sociale **: LA FUSTE**
Forme : Société civile immobilière **en liquidation**
Siège social : 41 rue de l'Océan 85110 SAINT-PROUANT
Capital social : 2.000,00 euros
SIREN **449 763 457** RCS **LA ROCHE-SUR-YON**
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2026, enregistrée au SPFE de LA VENDEE le 14 septembre 2026 Bordereau 2026 N 2451, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société civile immobilière à compter du 1er septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable.
M. Alban LOISEAU a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, au même titre que l'adresse de correspondance.
Mention sera faite au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.
Pour avis et mention, le liquidateur.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2627**686**

Notaires

PENTAGONE ATLANTIC NOTAIRES
Maître Olivier OUAIRY
Notaire Associé

Suivant acte reçu par Maître Olivier OUAIRY, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «PENTAGONE ATLANTIC NOTAIRES» titulaire d'un office notarial à LA ROCHE-SUR-YON, 24 Boulevard Aristide Briand, CRPCEN 85104, le 7 octobre 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE:
Monsieur Mathieu Yves Jean **GRANDHOMME**, pharmacien, et Madame Valérie Anne Thérèse **THOMAS**, professeur des Ecoles, demeurant ensemble à LES SABLES-D'OLONNE (85100) 9 bis rue des Gatines .
Monsieur est né à CHATEAUBRIANT (44110) le 17 septembre 1972,
Madame est née à CHALLANS (85300) le 21 février 1971.
Mariés à la mairie de PALLUAU (85670) le 21 août 1998 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Paul GAUTIER, notaire à NANTES, le 18 mai 1998.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

CONSTITUTIONS

A2627**151**

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, de la SARL SONICO INVEST qui sera immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON, au capital de 766.004 €, composé exclusivement d'apports en nature, objet social :

Toutes opérations relatives à l'acquisition, la gestion, la cession de toute action, part sociale ou valeur mobilière, simple ou composée, tout droit donnant accès ou pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, directement ou indirectement, par conversion, échange, remboursement, présentation ou exercice d'une bonne ou toute autre manière, à des actions ou des titres représentatifs d'une quotité du capital de la Société et/ou des droits de vote ou à une quotité de ses bénéfices ;

L'animation et le développement des sociétés filiales et des sociétés dans lesquelles la Société détiendra des participations comprenant particulièrement la définition et la conduite de la politique et de la stratégie du groupe ;

L'exercice de toutes fonctions de manager ;

Toutes activités de prestations de services, étude, conseil, mission d'assistance en matière d'organisation et management d'entreprises en général, de gestion administrative, financière et commerciale, communication et informatique ;

L'organisation, la gestion, la direction ou la participation à un système de gestion centralisé de trésorerie avec des sociétés ou entités ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens capitalistiques en vue de favoriser la gestion optimale du recours au crédit et l'utilisation et le placement des excédents de trésorerie, et ce conformément et par tout moyen conforme à la législation en vigueur ;

La participation de la Société par tous moyens, notamment par voie de souscription, apport, fusion ou tous autres modes d'alliance ou d'association à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ;

le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, au moyen de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apports, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

et, généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles aux objets précités ou de nature à en faciliter la réalisation.

Siège social : Z.A La Coussaie - 85600 BOURNEZEAU. Le premier Gérant est Monsieur Nicolas GILBERT, demeurant à 11 Impasse Jean Giraudoux 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

L'ÉCHO de l'Ouest — Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT, choisissez un SERVICE PREMIUM pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com
Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS
BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2625**302**

Préfet de la Vendée
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Implantation d'un parc éolien «Les Moinotières» -
Communes des Rives-d'Autise et de St-Hilaire-des-Loges

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-539 du 16 septembre 2026 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par la SARL «IEL Exploitation 71», en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour construire et exploiter un parc éolien, situé sur les communes des Rives-d'Autise et de Saint-Hilaire-des-Loges, est soumise à enquête publique. Cette enquête publique se déroule du lundi 12 octobre 2026 à 14h00 (heure d'ouverture de l'enquête) au vendredi 13 novembre 2026 à 16h30 (heure de clôture de l'enquête), soit durant 33 jours consécutifs, en mairie des Rives-d'Autise (85), en mairie déléguée de Oulmes (85), en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges (85) et en mairie de Saint-Pompain (79).
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, contenant notamment l'étude d'impact et l'étude de dangers, est mis à disposition du public :
- en version papier en mairie des Rives-d'Autise (3 rue Aliénor d'Aquitaine, Nieul-sur-l'Autise, Rives-d'Autise), en mairie déléguée de Oulmes (7 rue Venise Verte, Oulmes, Rives-d'Autise), en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges et en mairie de Saint-Pompain, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture de ces mairies au public, ainsi que pendant les permanences de la commission d'enquête ;
- en version numérique :
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé à l'adresse https://www.registre-dematerialise.fr/7636/ ;
- sur le site internet des services de l'État en Vendée à l'adresse www.vendee.gouv.fr
(rubrique «Publications Enquêtes publiques» ; liste déroulante : commune des Rives-d'Autise) ;
- sur un poste informatique en mairie des Rives-d'Autise, siège de l'enquête, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture au public.
M. Jacky RAMBAUD, cadre EDF-GDF en retraite, Mme Anne-Claire MAUGRION, attachée territoriale en retraite, et M. Eric LANGLOIS, général de division de gendarmerie (2S), sont nommés respectivement président de la commission d'enquête et membres de cette commission, par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. M. Jean-Jacques Ferré, attaché principal retraité de l'administration DDTM, est désigné commissaire enquêteur suppléant pour la même enquête.
La commission d'enquête recevra en personne les observations du public, écrites ou orales :
- lundi 12 octobre 2026 de 14h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 17h30 en mairie de Rives-d'Autise ;
- mardi 20 octobre 2026 de 9h00 à 12h30 en mairie déléguée de Oulmes ;
- vendredi 23 octobre 2026 de 9h30 à 12h30 en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges ;
- mercredi 28 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 en mairie de Saint-Pompain ;
- mercredi 4 novembre 2026 de 9h30 à 12h30 en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges ;
- vendredi 13 novembre 2026 de 13h30 à 16h30 (heure de clôture de l'enquête) en mairie des Rives-d'Autise.
Le public pourra consigner ses observations et propositions de la manière suivante :
sur le registre dématérialisé sécurisé accessible à l'adresse https://www.registre-dematerialise.fr/7636/, ou à partir du lien disponible sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse susmentionnée) ;
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie des Rives-d'Autise, en mairie déléguée de Oulmes, en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges et en mairie de Saint-Pompain aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public ;
- par courriel à l'adresse enquete-publique-7636@registre-dematerialise.fr ;
- par courrier postal adressé à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête au siège de l'enquête : Mairie de Rives-d'Autise, Enquête publique parc éolien, 3 rue Aliénor d'Aquitaine, Nieul-sur-l'Autise, 85240 Rives-d'Autise.
L'ensemble des observations recueillies par voie électronique ou par courrier postal, et celles déposées sur les registres en mairies, seront mises en ligne sur le registre dématérialisé. Les données personnelles seront masquées, seuls les noms et prénoms seront visibles.
La note de présentation non-technique, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers, l'avis de l'autorité environnementale, l'arrêté précité ainsi que le présent avis, sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse susmentionnée), 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.
Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Mme Annaïg TREDAN (IEL Développement) par courriel annaig.tredan@iel-energie.com, ou par téléphone au 02-30-96-02-18 / 07-56-38-76-95.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en préfecture, en mairie de Rives-d'Autise, en mairie déléguée de Oulmes, en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges et en mairie de Saint-Pompain, et sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse susmentionnée), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Le préfet de la Vendée statuera sur la demande d'autorisation environnementale. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24



Destination Santé

Les adultes aussi ont droit à leur goûter

Le goûter participe du bon équilibre alimentaire de nos enfants. Ils en ont besoin car leur organisme tient difficilement des heures sans recharge d'énergie. Pour les adultes, c'est autre chose. Le « 4 heures » est davantage une habitude tenue de l'enfance, plutôt qu'un réel besoin physiologique. Mais il peut aussi vous aider à tenir jusqu'au soir et éviter de vos jeter sur les biscuits apéro une fois arrivé à la maison.

Les bons aliments

Le goûter est plus une collation et non un vrai repas. Privilégiez les féculents et les sucres complexes. Un peu de pain complet avec du chocolat noir par exemple. En fait, évitez gâteaux et autres barres sucrées. Il est également très important de s'hydrater, en prenant garde de ne pas consommer trop d'excitants comme le café ou le thé bien entendu. Le goûter doit enfin nous permettre de parfaire notre consommation quotidienne de fruits. La banane par exemple s'avère idéale pour patienter jusqu'au dîner. Il en va de même pour les fruits secs, qui sont une excellente source d'énergie sous un faible volume, et dans des conditions de conservation facile.

Jambes lourde, en fin de journée, les gestes qui soulagent

L'impression de jambes lourdes se caractérise par une pesanteur des membres inférieurs, particulièrement au niveau des mollets, de la cheville et des pieds. Inconfort plutôt que véritable douleur, il se manifeste volontiers en fin de journée. Comme l'explique l'Assurance maladie, « ce phénomène est causé par une stagnation de la circulation veineuse ». Comme si, de façon schématique, le sang peinait à remonter vers le cœur, signe d'un mauvais retour veineux. « Ce dysfonctionnement peut lui-même ralentir la circulation de la lymphe. Dans ce cas, on parle d'insuffisance veino-lymphatique », complète l'Assurance maladie.

Si l'hérédité peut être en cause, cette sensation de jambes lourdes peut monter en puissance au fil de la journée, en lien avec deux situations spécifiques :

- Vous êtes resté en position debout ou assise - d'autant plus, les jambes croisées... - de façon prolongée ;

- Vous avez particulièrement piétiné.

Quelle prévention ?

L'amélioration passe notamment par quelques préconisations associées à l'hygiène de vie :

- En journée, ne ratez pas une occasion de marcher ;

- Limitez la station immobile prolongée ;

- Pratiquez une activité physique régulière comme la marche, le vélo ou natation, qui favorisent le retour veineux, à partir notamment des appuis sur la voûte plantaire. De la même façon, « de simples exercices de flexion extension des chevilles pratiqués quelques minutes au travail peuvent être bénéfiques », appuie la Société française de phlébologie ;

- Évitez les vêtements trop serrés et le port de talons trop hauts (pas plus de 3 cm) ;

- Privilégiez une alimentation riche en fruits et légumes pourvus en anti-oxydants et buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour.

Comment lutter ?

Le soir venu, pour contrer cette sensation désagréable :

- Surélevez vos jambes, en plaçant une cale de 8-10 cm sous les pieds du lit ou en posant quelques coussins sous vos chevilles. De quoi « apporter souvent du confort, même si la preuve du bénéfice n'est pas clairement établie », prend toutefois soin de préciser la société savante ;

- Arrosez vos jambes d'eau froide, en remontant du pied jusqu'au genou.

Quand consulter ?

Enfin, comme le recommande l'Assurance maladie, consultez votre médecin traitant si :

- L'état de vos jambes ne s'améliore pas, même après avoir adopté de nouvelles habitudes ;

- Des varices d'au moins 3 millimètres de diamètre apparaissent.

Ménage : les produits parfumés polluent aussi l'air intérieur

Les produits d'entretien parfumés peuvent générer des milliards de nanoparticules en quelques minutes. Des chercheurs de l'université Purdue (États-Unis) ont observé ce phénomène lors de tests réalisés dans une maison modèle. Les terpènes présents dans les parfums d'agrumes, de pin, de thym ou de lavande réagissent avec l'ozone de l'air intérieur et forment des particules ultrafines, mesurant parfois seulement 1 à 30 nanomètres.

Ces particules peuvent pénétrer profondément dans les poumons et provoquer une irritation et une inflammation. Selon les chercheurs, la dose inhalée lors du nettoyage peut atteindre un niveau comparable à celle liée aux émissions du trafic routier. Pas question pour autant d'arrêter de faire le ménage : mieux vaut privilégier les produits peu ou pas parfumés et bien aérer pendant et après leur utilisation.



DexonDee- Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Jerico Films / Arches Films / France 3 Cinéma

Furcy, né libre

Après avoir raconté son parcours dans *Qu'Allah bénisse la France*, son propre livre adapté au cinéma en 2014, le rappeur, auteur et réalisateur Abd Al Malik porte à l'écran *L'Affaire de l'esclave Furcy* de Mohammed Aïssaoui, prix Renaudot de l'essai en 2010. *Furcy, né libre*, sorti en début d'année dans les salles, est à découvrir mardi soir, sur Canal+.

L'histoire se déroule en 1817 sur l'île Bourbon, l'ancien nom de La Réunion. Après le décès de sa mère, Furcy, un esclave, apprend qu'il est en réalité né en tant qu'homme libre, et que des documents peuvent le prouver. Aidé par un procureur abolitionniste (joué par Romain Duris), il décide d'intenter un procès à son « maître » (campé par Vincent Macaigne) afin que ses droits soient reconnus. Commence alors une bataille judiciaire longue et éprouvante au nom de sa liberté.

Makita Samba (nommé au César du Meilleur espoir masculin pour *Les Olympiades*) incarne le héros de cette histoire vraie. Ana Girardot, Philippe Torreton et Frédéric Pierrot figurent également au casting de ce biopic au message pédagogique, qui pousse à regarder notre histoire, même la plus sombre, droit dans les yeux pour pouvoir avancer collectivement.

Pour accompagner son film, Alb Al Malik a sorti l'album *Furcy Héritage*, en collaboration avec Matteo Falkone.

Mardi 20, Canal+, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Interstellar*

Arte rediffuse l'excellent *Insterstellar* de Christopher Nolan, récompensé par l'Oscar des Meilleurs effets visuels. Le film nous transporte dans un futur proche peu réjouissant. Face à l'épuisement des ressources de la Terre, la NASA mène des recherches pour trouver une nouvelle planète viable à coloniser.

Dimanche 18, Arte, 21 h 00

| *Les Enquêtes de Vera*

La Britannique Brenda Blethyn revient dans la 14e saison des *Enquêtes de Vera*… mais ce sera la dernière ! En effet, l'actrice ne souhaite pas poursuivre la série qui l'éloigne de sa famille. Dans l'épisode diffusé samedi, Vera Stanhope enquêtera sur le meurtre d'un ancien détenu, retrouvé sur les rives de la Tyne.

Dimanche 18, France 3, 21 h 10

| *Le Grand Échiquier*

Le Grand Échiquier met à l'honneur Céline Dion depuis l'Opéra royal de Versailles. Pour l'occasion, Claire Chazal et André Manoukian accueillent Robert Charlebois et Véronic DiCaire, ainsi que Grand Corps Malade et Ycare, qui ont tous les deux participé au prochain album de la star.

Mardi 20, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Rugby : Brive / Grenoble, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À ÉPINAL
22.40 Meurtres à Strasbourg, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : BRIVE / GRENOBLE
Pro D2. 7e journée.
22.55 Rugby : Après-match, , sport
23.10 Le million, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
BYZANCE, MILLE ANS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE
22.25 Monuments éternels, doc.

DIMANCHE


Interstellar, Arte

TF1
21.10 FILM
CHIEN ET CHAT
22.50 Aquaman et le royaume perdu, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LES AVENTURES DE RABBI JACOB
22.45 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
VIOLENCE DANS LE FOOTBALL : ET SI ON SE CALMAIT ?
22.35 Gourou, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ÉTATS-UNIS - CHINE : LE CLASH DES SUPERPUISSANCES
22.40 Premiers résistants, seuls contre tous !, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
INTERSTELLAR
Avec Matthew McConaughey
23.40 "La guerre des mondes", doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
23.35 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
Avec Thierry Neuvic
22.50 Tout le monde ment
FRANCE 3
21.10 FILM
GOLDFINGER
23.00 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Red Alert, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CAMILLE ENQUÊTE - BATTERIES EXPLOSIVES
21.55 Lithium : retour à la mine, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
CADAVRES EXQUIS
Avec Lino Ventura
22.55 Lino Ventura, doc.

MARDI


9-1-1, M6

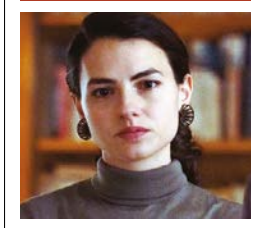
TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
22.25 Koh-Lanta, Émission 9 (Partie 2), jeu
23.30 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
23.15 Basique le concert, spectacle
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
UN PETIT AIR DE BONHEUR
Avec Pierre Arditi
22.35 La doc et le véto, série
CANAL+
21.10 FILM
FURCY, NÉ LIBRE
22.55 Super plan, mag.
23.25 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PRENEZ SOIN DE VOUS !
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL – COMMENT SAUVER LA DÉMOCRATIE
22.30 Kibboutz Nir Oz, aux portes de Gaza, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

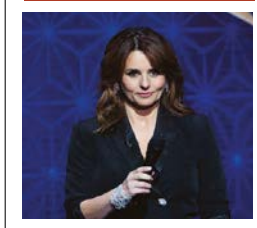
TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
HARCELEUR
22.40 Soirée continue : débat
23.35 Lindsay, la mécanique du harcèlement, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
23.10 Enquêtes de région + La France en vrai, mag.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CLUB BRUGES / LENS
Champions League. 3e journée.
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE
Victor Hugo
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
POTICHE
Avec Catherine Deneuve
22.40 Catherine Deneuve, à son image, doc.

JEUDI


Portobello, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES 10
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
PÉRIL BLANC
Avec Christophe Malavoy
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : HOFFENHEIM / OLYMPIQUE LYONNAIS
Europa League. 3e journée.
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LA FABULEUSE HISTOIRE DES OISEAUX, DES DINOSAURES PARMI NOUS
22.45 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
PORTOBELLO
Avec Fabrizio Gifuni
23.45 Marco Bellocchio, doc.

VENDREDI


La boîte à secrets, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
NRJ MUSIC AWARDS
Présenté par Nikos Aliagas
22.35 NRJ Music Awards
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.00 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
COCORICO 2
Avec Christian Clavier
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
LES HOMMES DU PRÉSIDENT
Avec Dustin Hoffman
23.15 Route 66, une légende américaine, doc.
M6
21.10 SPECTACLE
LES BODIN'S OUVRENT UN GÎTE
Avec Vincent Dubois
23.25 Les Bodin's ouvrent un gîte : la suite, spectacle
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
IMPOSSIBLE 10
Avec Swann Arlaud
22.40 L'amour secret de John Lennon : May Pang, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Meurtres à Épinal ★



Patrick Sabatier, 74 ans, se lance dans le métier d'acteur ! L'ancien animateur d'*Avis de recherche* donne la réplique à Sabine Perraud *(Ici tout commence)* dans *Meurtres à Épinal*. Ils incarnent deux policiers, qui ne se connaissent pas, enquêtant sur le meurtre du directeur artistique de l'Imagerie d'Épinal, retrouvé sur son lieu de travail, enfermé dans une presse lithographique. **Samedi 17, France 3, 21 h 10**

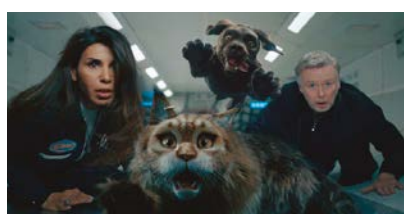
Les Malheurs de Sophie ★★

Christophe Honoré propose sa version des *Malheurs de Sophie*, le célèbre roman de la Comtesse de Ségur. Ne pouvant résister à la tentation de l'interdit, la petite Sophie multiplie les frasques en compagnie de son cousin Paul. Secondée par ses meilleures amies, elle n'est jamais à court d'idées pour faire tourner son affreuse belle-mère, Madame Fichini, en bourrique. **Samedi 17, France 4, 21 h 00**

Le Maillon faible ★★

Rihanna, Cyril Lignac, Mylène Farmer, Céline Dion, Julien Doré et Zlatan Ibrahimovic sont réunis sur un même plateau. Enfin, presque puisque ce sont leurs sosies qui participent à un numéro spécial du *Maillon faible*. Mais avoir la tête d'une star ne signifie pas forcément en avoir dans la tête. Face aux questions d'Olivier Minne, les doubles vont devoir éviter les mauvaises réponses. Vous êtes le sosie faible, au revoir ! **Samedi 17, M6, 18 h 40**

Chien et Chat ★



TF1 invite petits et grands à découvrir *Chien et Chat*, un film de Reem Kherici mêlant prises de vues réelles et animation. À l'écran, Diva, un chat star des réseaux sociaux, et Chichi, un chien qui porte une couche, sont égarés à l'aéroport et se retrouvent livrés à eux-mêmes. On suit alors leurs aventures et celles de leurs maîtres partis à leur recherche, entre New York et Montréal. **Dimanche 18, TF1, 21 h 10**

La Terre et le Sang ★★

Thierry Neuvic incarne Antho, un Corse dont le frère a été tué durant son enfance, et à qui il a promis de ne jamais le venger pour mettre fin aux crimes qui gangrènent sa famille depuis trop longtemps. Devenu flic à Paris, Antho retourne sur l'île de Beauté vingt-deux ans après, avec sa femme et son fils. Victime d'une embuscade, il est blessé et plongé dans le coma. **Lundi 19, France 2, 21 h 10**

Un petit air de bonheur ★

Dans le téléfilm *Un petit air de bonheur*, Pierre Arditi incarne Jérôme, pianiste et compositeur au crépuscule de sa carrière, qui quitte Paris pour retrouver Lyon, sa ville natale. Il s'installe au-dessus du bouchon de Sylvestre, joué par Laurent Gerra. Jovial, chaleureux et père célibataire de deux adolescentes, le restaurateur est tout l'inverse de ce musicien solitaire et taciturne. Le bruit du restaurant et l'agitation des deux filles ont vite fait d'exaspérer Jérôme. **Mardi 20, France 3, 21 h 10**

Harceleurs ★★



À l'approche de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire (le 5 novembre prochain), France 2 dévoile le téléfilm *Harceleurs*. Virginie Ledoyen y campe une professeure de français découvrant qu'un de ses élèves a fait une tentative de suicide. Alors qu'elle mène l'enquête au sein de son collège, elle va soupçonner son fils de faire partie des responsables de la vidéo ayant conduit au drame… **Mercredi 21, France 2, 21 h 10**

Wanted, attrape-moi si tu peux ★

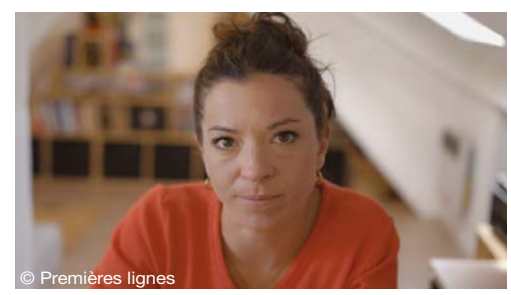
Des gardiens de prison et des détenus, tous célèbres, jouent au chat et à la souris dans *Wanted, attrape-moi si tu peux*, le nouveau jeu grandeur nature de M6. Lâchées à Amiens, 16 personnalités (dont Christine Bravo, Philippe Lucas, Stomy Bugsy, Élodie Gossuin, Pascal Légitimus, Samuel Étienne, Jeremstar et Léa François) sont traquées par trois gardiens (Issa Doumbia, Adil Rami et Michou). **Jeudi 22, M6, 21 h 10**

Impossible ★★

Emmanuel Finkiel adapte le roman *Impossible* d'Erri De Luca. Un randonneur chute mortellement sur un sentier des Alpes. Enzo, qui marchait derrière lui, donne l'alerte. Trois jours plus tard, il est arrêté. Les deux hommes se connaissaient. Dans les années 1970, en Italie, ils appartenaient aux Brigades rouges. L'un avait ensuite livré l'autre à la police. Accident ou vengeance ? Le juge cherche à faire avouer Enzo, qui nie toute responsabilité. **Vendredi 23, Arte, 20 h 55**

COUP **DE PROJECTEUR**

Camille enquête


© Premières lignes

Les batteries au lithium, symboles de la transition énergétique, ne seraient pas si écologiques que cela. La journaliste Camille Courcy, passée par Brut. et désormais à la tête de la chaîne YouTube Camille Reporter (suivie par quelque 300 000 abonnés), enquête sur leurs risques. À Grand-Couronne, près de Rouen, un entrepôt qui en abritait 12 000, soit près de 900 tonnes, a brûlé en 2023. Il a fallu 48 heures aux pompiers pour maîtriser l'incendie. Depuis, des concentrations de lithium ont été relevées dans les eaux souterraines et une enquête judiciaire est ouverte. Camille Courcy recueille les témoignages de riverains, d'experts et d'industriels, et s'interroge sur le recyclage de ces équipements alors que le nombre de véhicules électriques ne cesse d'augmenter.

Lundi 19, France 5, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *La voix du silence* Ce documentaire, filmé au cœur de l'abbaye Notre-Dame de Bon Secours, en Provence, interroge notre rapport au temps, au travail, au bruit, à la quête de sens et à la vie intérieure. ***Lundi 19, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Exactement à la même date	Ce qu'est l'île de Tasmanie	Ligue	Un des premiers califes	Confus	Science-fiction (abrév.)	Agir (en justice)		Caractéristiques
Qui parle avec volubilité	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓		↓
Peuple d'Afrique noire	→							Se dit de paroles obscènes	
Se servait	→					Train / Poudre	→	↓	
Radio	→			Mesure / Matelot	→	↓			
Produisit l'effet attendu	→			↓	Lac salé / Flotte	→			
Habitant d'une île du désert	→				↓		Possessif / Descentes	→	
Théologien musulman	→					Appel / Palmiers	→	↓	
Participe	→		Etouffer / Après J.-C. (abrév.)	→		↓			
Denim	→		↓		Cinéaste / Patriarche	→			
Génies des eaux	→				↓			Explétif	
Sa suite est sans fin	→		Période de l'ère tertiaire	→				↓	
Remis debout	→								

ACCOUTUMER
AUBE
CANDIDE
CATCHEUSE
CAVIARDER
CHAPARDER
DECHAUMER
DERAILLE
DRUE
ENONCE
EQUIPEMENT
IMMEDIATE
INDES
INTEGRE
LANCEOLEE
LICE
LIMACE
LINEARITE
LOURDEMENT
MITIGEE
MOISI
MUSCADE
NEIGE
OFFRANDE
ORCANETTE
POUCE
QUESTION
RABATTEUR
RADIE
REVOLUTION
RHUM
ROUAGE
SENTENCE
SUFFISANTE
SURPEUPLE
TARE
TATE
TCHAD
TREMBLANT

À découvrir : un mot de 8 lettres

T	N	O	I	T	U	L	O	V	E	R	N	R	E	S
N	N	E	E	C	A	M	I	L	T	E	R	A	L	U
E	T	E	D	I	D	N	A	C	I	M	E	B	L	F
M	N	C	M	A	D	N	H	G	R	U	D	A	I	F
E	A	U	B	E	C	A	E	R	A	T	R	T	A	I
P	L	O	S	E	D	S	R	H	E	U	A	T	R	S
I	B	P	O	S	T	R	U	U	N	O	P	E	E	A
U	M	L	U	U	E	A	U	M	I	C	A	U	D	N
Q	E	R	G	E	T	N	I	O	L	C	H	R	R	T
E	R	E	P	H	P	I	T	D	L	A	C	D	A	E
C	T	L	I	C	E	R	D	E	E	G	I	T	I	M
N	N	O	I	T	S	E	U	Q	N	M	E	E	V	O
O	F	F	R	A	N	D	E	S	R	C	M	M	A	I
N	E	D	E	C	H	A	U	M	E	R	E	I	C	S
E	E	T	T	E	N	A	C	R	O	U	A	G	E	I

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : **EPIDERME**

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2				■						
3					■					■
4	■					■				
5			■				■			
6									■	
7				■						
8					■			■		
9						■				
10		■								

SUDOKU

					9			8
			6	7	5	2	9	
		6					3	
		8			7			
3	9							
		5	9	2				
								7
8	7		4	9	6		2	
6						9		4

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Très agréable. **2.** Echange de données informatisées. Végétaux. **3.** Provoque des éclats. Messagère ailée des dieux. **4.** Coupe. La moindre chose. **5.** Petit animal. Très mauvais. Démonstratif. **6.** Séjour de la Sainte Famille. **7.** Déesse marine. Sur l'Iton. **8.** Séjour des Cyclopes. Roulé. Participe. **9.** La galère du roi. De feu. **10.** Qui partent du cœur.

VERTICALEMENT

I. Se dit à la belote. Guides des grisons. **II.** Qui porte à la piété. **III.** Du Bellay l'a chanté. Affections. **IV.** Ville de Sicile. Gendre de Mahomet. **V.** Adverbe. Coriace. Préposition. **VI.** Il laisse toujours un certain déchet. Plan. **VII.** On y est à couvert. Va avec le porc. **VIII.** Pâtisserie légère. Symbole du grade. **IX.** Grivois. A des voix. **X.** Sur une peau d'âne. Désordres moteurs.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Délectable. **2.** EDI. Arbres. **3.** Rire. Iris. **4.** Fend. Iota. **5.** Aï. Nul. Cet. **6.** Nazareth. **7.** Ino. Evreux. **8.** Etna. Eu. Ri. **9.** Réale. Igné. **10.** Sincères.

VERTICALEMENT
I. Der. Aniers. **II.** Edifiante. **III.** Liré. Zonas. **IV.** Enna. Ali. **V.** Çà. Dure. En. **VI.** Tri. Levé. **VII.** Abri. Truie. **VIII.** Brioche. Gr. **IX.** Leste. Urne. **X.** Es. Ataxies.

LIVRES EXPRESS PAR BERNARD CATTANEO

DUR COMME LA LAVE

Lilja Sigurdardottir

► Métailié, 272 pages, 21 €



Agréable et frissonnant retour sur le polar scandinave avec une grande dame islandaise du genre. On retrouve avec plaisir l'enquêtrice Aurora, empêtrée dans une enquête difficile et surprenante autour de la disparition de sa sœur.
Comme d'habitude, humour corrosif et atmosphère brumeuse sont au rendez-vous dans ce roman qu'on lira de bout en bout sans pouvoir s'en détacher. En tout cas, on peut aussi relever la qualité des choix de l'éditeur !

DANS LA CHAMBRE 706

Ellie Levenson

► Calmann-Lévy, 430 pages, 22,90 €



Cet excellent premier roman prouve qu'on peut être journaliste et écrivaine en même temps. L'Anglaise Ellie Levenson le prouve avec brio, non sans humour : son héroïne, venue pour un rendez-vous aussi galant que secret avec son amant dans un hôtel, se retrouve la proie de preneurs d'otages.
C'est ballot... Que va-t-elle donc pouvoir faire ? Comme on l'imagine, la situation va vite se corser, et l'on ne peut pas se détacher de l'intrigue. Chapeau l'artiste !

ENTRE LE VENT ET L'HIRONDELLE

Christian Jacq

► XO, 208 pages, 14,90 €



Et revoilà l'inénarrable inspecteur Higgins, dans un polar au schéma éprouvé où l'on retrouve désormais la traditionnelle enquête policière qui s'attaque méthodiquement à chaque suspect l'un après l'autre couplée à une intrigue d'espionnage dans laquelle se délecte l'auteur.
On ne dévoilera rien du machiavélisme de Christian Jacq, sinon qu'il va falloir que le lecteur découvre si « le vent et l'hirondelle » c'est un code ou deux personnes mystérieuses...

JACQUES GIPAR TOME 13 : UNE AMÉRICAINE À PARIS

Delvaux

► Paquet, 48 pages, 14,90 €



Le dessinateur de cette sympathique série, bourrée d'action, de nostalgie et de vieilles bagnoles rutilantes, est désormais seul aux commandes. Son scénariste, Thierry Dubois, est parti (pas loin) pour se consacrer à d'autres projets.
Mais ce tome 13 est fidèle à l'esprit qui caractérise plusieurs créations de l'excellent éditeur qu'est Paquet. On s'amuse bien ! À lire d'urgence.

LES HEURES SECRÈTES

Mick Herron

► Actes Sud, 368 pages, 23,50 €

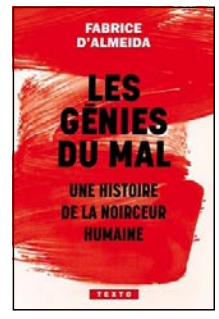


Auteur de haut niveau dans le roman d'espionnage, le Britannique Mich Herron, avec cette ironie propre à ses compatriotes, régale ici ses lecteurs avec une histoire jubilatoire : comment deux enquêteurs placardisés, style « anti-héros », s'attaquent aux secrets du MI5. Ouvrir la boîte de Pandore d'un fiasco vieux de trente ans ne va pas sans risques : ils vont être servis, et ce n'est pas pour déplaire à ceux qui se plongeront dans cet excellent livre !

« LES GÉNIES DU MAL

Fabrice d'Almeida

► Tallandier, 432 pages, 11 €



On ne dira jamais assez de bien de la collection Texto, qui propose d'excellents ouvrages d'histoire à des prix défiant toute concurrence. Cette « Histoire de la noirceur humaine » ne déroge pas à la règle, bien au contraire. L'auteur raconte au fil d'une excellente plume les vies et les œuvres des pires calamités sur pieds qui ont fait souffrir leurs semblables. De Néron à Staline en passant par Attila ou la comtesse Bathory, un musée des horreurs qui explique par l'absurde la soif d'humanisme qui ne sera jamais complètement étanchée...



CHRONIQUES DIPLOMATIQUES TOME 3 : CHINE, 1955

Roulot, Simon et Carpentier

► Le Lombard, 64 pages, 16,45 €

Voilà un album très intéressant, dans la série des deux autres, qui lèvent astucieusement le voile sur des pans méconnus de l'histoire de la diplomatie française.
Ici, les auteurs racontent la double mission de deux diplomates français chargés de négociations avec le pouvoir maoïste, dans le contexte de menaces sur Taïwan, mais surtout mandatés pour récupérer secrètement des documents sensibles. Réaliste et haletant.

Société La mobilisation lycéenne a fait émerger sur le devant de la scène une génération de 15-18 ans, animée par des revendications communes, mais aussi par l'envie de se faire entendre dans un monde où les crises s'accumulent.

Une jeunesse qui grandit dans un monde incertain

Estève, 15 ans, porte un pansement sur la pommette gauche, souvenir d'une course-poursuite avec les forces de l'ordre. *« Je me suis fait attraper et on m'a plaqué contre un mur »*, raconte ce lycéen de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Lucrèce, 17 ans, étudie au lycée Alain du Vésinet (Yvelines), dans une commune aisée. *« C'est un milieu privilégié, mais on ne peut pas ne pas se sentir solidaire de ceux qui ne sont pas privilégiés »*, affirme-t-elle.

Tout oppose ces adolescents, qui vivent à 50 minutes de transports l'un de l'autre. Pourtant, tous deux participent à la mobilisation lycéenne, dont l'acte V est prévu mardi 13 octobre. La « Gen Z refait Mai 68 », comme le proclame un slogan des cortèges ?

Il est trop tôt pour mesurer les effets durables du mouvement. *« Une sorte d'identité générationnelle se cristallise en général dans tous les mouvements de ce type »*, explique le sociologue Olivier Galland. Mais ces effets ne durent pas toujours, sauf lors de crises majeures comme Mai 68.

Estève et Lucrèce partagent néanmoins un malaise ancien : la pression des notes et de Parcoursup. Selon une enquête codirigée en 2024 par Olivier Galland pour l'Institut Montaigne, 77 % des 16-30 ans ayant expérimenté la plateforme ont ressenti du stress. *« C'est un processus de sélection [...] c'est hyperanxiogène »*, souligne Karine Chevreul, professeure de santé publique.



Manifestation lycéenne contre la dégradation des conditions d'enseignement, à Paris, le 8 octobre. *Firas Abdullah/EPA/mxppp*

Cette médecin pilote l'étude Mentalo, consacrée à la santé mentale des 11-24 ans. Sur près de 20.000 participants, dont 6.600 lycéens, seuls 50 % des lycéens disent aller bien. Et 68 % s'inquiètent de leur orientation scolaire, une proportion qui atteint 78 % chez les filles. Ceux que préoccupent leurs notes et leur orientation présentent trois fois plus de risques de détresse psychologique modérée à sévère. Pour la pédopsychiatre Marie-Aude Piot, ces résultats confirment une dégradation de la santé mentale depuis une décennie, surtout dans les milieux défavorisés.

Ces adolescents étaient à l'école primaire lors du confinement de 2020. Depuis, ils ont connu la guerre en Ukraine, les répercussions du conflit au Proche-Orient et les effets du dérèglement climatique. *« J'ai un ami qui a passé les épreuves de français du bac un jour où il faisait 42 °C »*, raconte Éloïse, lycéenne à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). *« On ne peut pas dire que je vis dans un monde qui m'extasie. »* Elle regrette parfois les années 1980 racontées par son père, quand moins de 20 % des 15-24 ans débutaient par un emploi précaire, contre plus de 50 % aujourd'hui.

Éloïse pourrait en parler avec Réda Didi, délégué général de l'association Graines de France, qui favorise notamment le dialogue entre les jeunes et la police. Cet ancien éducateur, expert auprès de la Fondation Jean-Jaurès, est aussi père de trois filles. *« Nos enfants sont percutés par leur époque et par des événements qui leur tombent dessus et leur bouchent un peu l'avenir,* relève-t-il. *Il y a la crise économique, la crise environnementale, la crise sociale, l'IA, la géopolitique... On a quand même du mal à voir clair dans ce brouillard. Même nous, les parents, on a du mal. »*

Nés de parents qui ont connu l'émergence d'Internet, les 15-18 ans ont grandi avec TikTok et Snapchat. De quoi rapprocher les jeunes de banlieues populaires et ceux des quartiers huppés ? *« On y retrouve des références qui sont celles de notre époque, des choses que les jeunes de notre âge connaissent, témoigne Anahi, lycéenne à Maisons-Alfort. Cela permet aussi d'exprimer notre ras-le-bol général et nos revendications, de se soutenir les uns les autres et de lutter tous ensemble. »*

C'est ainsi que les *« batailles d'aura »*, apparues à la rentrée, se sont imposées dans la mobilisation. Ces confrontations symboliques entre jeunes danseurs mimant des poses connues fleurissent devant les lycées et dans les cortèges. Des manifestants portent aussi des chapeaux de personnages de la bande dessinée One Piece. Quant aux slogans sur la « génération 6-7 », ils renvoient au « six-seven », un geste viral venu des États-Unis.

Les images de blocages se diffusent aussi d'un établissement à l'autre. *« Un blocage existe une fois dans un établissement, puis une deuxième fois sur les boucles des plateformes numériques »*, note le sociologue Paolo Stuppia, enseignant à Sciences Po Paris. Les vidéos de possibles violences policières, notamment celle d'un adolescent blessé à la mâchoire à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), suscitent également la solidarité. Depuis le début du mouvement, 24 enquêtes ont été ouvertes par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

Cette mobilisation contredit l'image d'une jeunesse dépolitisée. *« Leur rapport à la politique passe moins nécessairement par les partis, les syndicats et les organisations traditionnelles »*, rappelle Réda Didi. Owen Poirier, du Conseil économique, social et environnemental (Cese), y voit une invitation à mieux écouter les jeunes : *« Le fait qu'on en arrive à des mobilisations aussi importantes, hors du cadre démocratique attendu, montre que ce cadre, justement, n'a pas fonctionné. »*

Reste que cette génération n'est pas uniforme. Zoé, 16 ans, arrivée à Nîmes après avoir grandi dans un village du Gard, ne manifeste pas. *« Quand on vient de là d'où je viens, les manifs, cela paraît un peu lunaire »*, sourit-elle. Selon le baromètre 2025 de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), 70 % des 15-17 ans sont satisfaits de leur vie. Mais 57 % ne se sentent pas entendus.

Moayé, lycéenne de Créteil, doit manifester mardi. Elle évoque des établissements dégradés et rejette les critiques des adultes : *« C'est toujours facile de faire des commentaires de l'extérieur, quand on a déjà vécu sa vie et que l'on va bien. »* Et conclut : *« Au lieu de dépenser des milliards pour l'armée et la police, on devrait investir sur nous, parce que nous sommes l'avenir. »*

Pascal CHARRIER

Politique Vainqueur de la primaire sociale-démocrate, le 11 octobre, avec 66 % des voix, Raphaël Glucksmann se lance dans la course à l'Élysée. L'eurodéputé doit encore préciser son programme et convaincre de son ancrage à gauche.

Raphaël Glucksmann candidat d'une gauche de gouvernement

Le début d'une nouvelle vie. Après sa victoire à la primaire sociale-démocrate, dimanche 11 octobre, Raphaël Glucksmann entre dans l'arène principale. Celle où les présidentiables s'affronteront ces six prochains mois pour gravir la dernière marche de l'Élysée.

« La bataille de France commence », a reconnu l'intéressé dès sa première prise de parole. Tout va désormais se jouer rapidement, à commencer par la location d'un local de campagne, la structuration de son équipe ou le déblocage de la trésorerie du Parti socialiste (PS) pour financer les six prochains mois.

Plusieurs préparatifs ont dû être accélérés. Dans la nuit de samedi à dimanche, 50 000 tracts ont été imprimés à la hâte pour être distribués dès l'aube. Des détails techniques, mais aussi politiques, car s'il souhaite conserver l'unité de son camp, le leader de Place publique donne déjà à chacun du grain à moudre. Au sein du PS, certains auront du mal à digérer qu'aucun des leurs ne soit sur la ligne de départ – une première depuis 1965.

Les coups de ses adversaires seront désormais plus violents. Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen ou Édouard Philippe ne se retiendront pas, encore moins leurs militants. *« Ce sera un combat électoral, citoyen et démocratique »*, veut croire Sacha Houlié, un proche de Raphaël Glucksmann. *« S'il y a des attaques, on répondra »*, complète un autre, conscient que la primaire n'était qu'un tour de chauffe.

Avec 66 % des suffrages exprimés, Raphaël Glucksmann vient d'imposer sa ligne à son camp. Dans la reconstruction de la gauche, l'essayiste et fils du philosophe André Glucksmann l'a emporté sur une orientation anti-Mélenchon – aucun accord possible avec LFI –, mais aussi plus sociale-démocrate, voire sociale-libérale, sur le fond. L'eurodéputé promet d'être le *« candidat de la justice sociale et fiscale, de la révolution écologique et de la démocratie »*, mais aussi celui de *« la rupture avec le macronisme »*.

Une promesse qui semble avoir convaincu ses soutiens, mais reste à concrétiser. Certains, à gauche, gardent en mémoire sa présence au meeting de Nicolas Sarkozy en 2007 ou cette vidéo le montrant devant des militants d'Alternative libérale, parti de droite libérale, au début des années 2000. Deux épisodes qui, comme la présence d'anciens soutiens d'Emmanuel Macron dans son entourage, nourrissent les interrogations sur son positionnement.

Pour Raphaël Glucksmann, l'enjeu est double : défendre son ancrage à gauche sans multiplier les mesures qu'il devrait assumer en cas de victoire. Le tout sans apparaître comme une nouvelle version de l'actuel chef de l'État.

Adepte du compromis au Parlement européen, l'élu doit rassurer grâce à son « projet pour la France », attendu prochainement. La primaire a déjà donné un aperçu de son programme et posé de premiers marqueurs de gauche : taxer les superprofits pétroliers pour financer l'aide aux particuliers, taxer les méga-héritages au-dessus de 2 millions d'euros, augmenter le smic à 1.600 €, abaisser à 19 le nombre d'élèves par classe ou revaloriser le point d'indice des fonctionnaires.

D'autres mesures, comme la baisse de la CSG pour réduire l'écart entre salaire brut et salaire net, le service civique obligatoire ou une convention citoyenne sur l'immigration, rappellent certaines initiatives d'Emmanuel Macron.

Sur les retraites, le candidat propose de revenir à 62 ans avec un système de décote selon la pénibilité. *« C'est une réforme qui doit être construite avec les syndicats : arriver avec une mesure clé en main ne marchera pas »*, explique un proche. Pour souligner son ancrage à gauche, son entourage cite aussi l'influence de l'économiste et cofondatrice de Place publique, Aurore Lalucq. Ancienne proche de Benoît Hamon, l'eurodéputée participe au volet économique du programme. *« Elle montre qu'on peut avoir une politique de gauche sans fragiliser l'économie »*, expose le même proche.

Autre chantier : la transition écologique, axe fort de sa campagne. Raphaël Glucksmann a chargé Yannick Jadot et près de cinquante spécialistes de plancher sur les *« cent jours de la révolution écologiste »*. Partisan d'un mix entre renouvelables et nucléaire, il prône une sortie des énergies fossiles pour retrouver une part de souveraineté et défend un plan de leasing social d'un million de voitures électriques à 100 € par mois.

« Il existe encore un décalage entre le positionnement de Raphaël Glucksmann et la perception que certains peuvent en avoir », considère Jérôme Auslender, chargé des relations extérieures pour Place publique. *« Lui, il prend comme inspiration la social-démocratie à l'allemande, à la scandinave : son souhait est de réhabiliter les corps intermédiaires, les conférences sociales et de redonner de la force à la démocratie participative. »* Une manière de souligner qu'il n'est pas un Emmanuel Macron « bis ».

Vincent JAOUEN